

PLF 2026

Des indicateurs économiques positifs

Le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, a répondu, mardi soir, aux questions des députés sur le projet de loi de finances 2026 (PLF). Devant l'Assemblée populaire nationale (APN), il a affirmé que l'économie algérienne enregistrait des indicateurs positifs qui confirment la justesse de l'orientation adoptée par le pays, comme le reflètent les taux de croissance appréciables enregistrés, le maintien des équilibres extérieurs avec recul de l'inflation, soulignant que les efforts se poursuivent en vue d'accélérer la numérisation ainsi que les réformes financières, fiscales et budgétaires. P 3



TRAVAIL, EMPLOI ET
SÉCURITÉ SOCIALE

Nécessité de renforcer la gouvernance des inspections du travail

Lors d'une réunion tenue au siège du ministère, consacrée à l'évaluation des activités de l'inspection du travail, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a insisté sur la nécessité de renforcer la gouvernance et l'efficacité des inspections du travail à travers une approche fondée sur l'évaluation continue, la numérisation et la proximité.

P 2

DIABÈTE

Plus de 4,7 millions d'Algériens touchés !

Alors que le monde s'apprête à célébrer la Journée mondiale du diabète, le constat dressé par le Pr Samia Zekri, professeure en médecine interne et experte en diabétologie auprès du ministère de la Santé, se veut à la fois lucide et alarmant : l'Algérie fait face à une véritable épidémie silencieuse. Plus de 4,7 millions d'Algériens vivent aujourd'hui avec un diabète, un chiffre en forte progression ces dernières années, révélateur d'un mode de vie bouleversé et d'habitudes alimentaires à risque, a-t-elle révélé chez nos confrères de la radio nationale

P 5

OLYMPIADES DES MÉTIERS
DU 17 AU 21 NOVEMBRE
À ORAN

300 jeunes talents en lice

Oran vibrera au rythme de l'excellence et de la créativité à l'occasion des finales nationales de l'Olympiade des métiers, un événement qui se déroulera du 17 au 21 novembre prochain. Cette compétition majeure met à l'honneur le savoir-faire des jeunes talents algériens, symbolisant une étape clé dans la stratégie nationale de développement économique et de transition vers une économie de la connaissance.

P 5

6^e ÉDITION DU SIVECC DU 17 AU 20
NOVEMBRE 2025 À ALGER

**Plus de 160 exposants
de 20 pays attendus** P 2

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

**Dernière lecture de l'avant-
projet de loi portant Code de la
route et des communications
sur différents secteurs** P 3

COMMERCE

**Comment l'Afrique peut
profiter du «Zéro tarif»
douanier proposé par la
Chine** P 7

6^e ÉDITION DU SIVECC DU
17 AU 20 NOVEMBRE
2025 À ALGER

Plus de 160
exposants de 20
pays attendus

Par Selma R.

Le SIVECC 2025, le Salon International des Ventilations, Énergies, Climatisation, Plomberie et de l'Anti-incendie, ouvrira ses portes du 17 au 20 novembre 2025 au Palais des Expositions Pins Maritimes (Safex), à Alger. Organisé par MS PUB, ce salon incontournable rassemblera des professionnels, fabricants, distributeurs, installateurs et prescripteurs désireux de découvrir les dernières technologies en matière de climatisation, ventilation et sécurité incendie. Selon les organisateurs, l'événement, qui se tiendra sur un espace de 15 000 m², accueillera plus de 160 exposants nationaux et internationaux. Il sera l'occasion pour les visiteurs de découvrir des solutions innovantes dans des domaines stratégiques, notamment la sécurité incendie, la ventilation moderne, la climatisation de précision et les systèmes de chauffage écoénergétiques. Avec la participation de 20 pays (Chine, Turquie, Italie, Émirats Arabes Unis, Corée du Sud, Tunisie, Égypte, Inde, France, États-Unis...), le SIVECC constitue un carrefour idéal pour les institutions publiques, les entreprises privées, les cadres dirigeants et les professionnels du secteur HVAC. Cet événement offre, durant quatre jours, une opportunité unique de réseauter et d'explorer de nouvelles perspectives professionnelles. En plus de son exposition, le SIVECC propose un programme complet de 25 conférences et ateliers de formation animés par des experts reconnus du secteur. Ces sessions sont conçues pour permettre aux professionnels d'approfondir leurs connaissances, de découvrir les tendances émergentes et d'échanger sur les bonnes pratiques concernant des thématiques clés telles que la transition énergétique, la sécurité incendie, les nouveaux matériaux et les technologies de demain.

TRAVAIL, EMPLOI ET SÉCURITÉ SOCIALE

Nécessité de renforcer la gouvernance des inspections du travail

Lors d'une réunion tenue au siège du ministère, consacrée à l'évaluation des activités de l'inspection du travail, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a insisté sur la nécessité de renforcer la gouvernance et l'efficacité des inspections du travail à travers une approche fondée sur l'évaluation continue, la numérisation et la proximité.

Par Adem A.

Le ministre a replacé cette rencontre dans la dynamique de modernisation du service public prônée par le gouvernement. « Ce rendez-vous s'inscrit dans la mise en œuvre des orientations nationales en matière de bonne gouvernance et de performance administrative. L'évaluation n'est pas un acte ponctuel, mais une culture de travail que nous devons consolider », a-t-il affirmé. Il a souligné le rôle stratégique des inspections du travail, qu'il considère comme des acteurs clés de terrain, essentiels pour l'application de la législation du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale. « L'inspecteur du travail accompagne les institutions économiques et sociales dans le respect des dispositions de la loi et contribue à la promotion d'un environnement de travail favorable au développement de l'économie nationale », a-t-il précisé. Au cours de la séance, l'Inspection générale du travail a présenté une stratégie générale accompagnée d'un programme de travail à court et moyen termes, centré sur la lutte contre le travail informel, la protection des droits des travailleurs et l'amélioration de la

qualité du service public. Les inspecteurs régionaux ont quant à eux présenté les principales activités de terrain, le bilan annuel, ainsi que les mesures concrètes adoptées pour réduire les pratiques non déclarées et garantir le respect des droits sociaux. À l'issue de ces présentations, le ministre a émis une série de directives visant à dynamiser le système d'inspection. Il a notamment insisté sur le renforcement de la coordination entre les inspections régionales, ainsi qu'avec les secteurs et les institutions, en adoptant une approche numérique moderne permettant d'éradiquer la bureaucratie et de garantir la transparence. Parmi les priorités figure également la création d'un tableau de bord national de référence, destiné à unifier les outils de gestion et à définir des indicateurs de performance, afin de mieux suivre et évaluer les politiques publiques. Le ministre Saihi a insisté sur l'importance de passer de la gestion conventionnelle à une administration moderne, fondée sur la numérisation, pour améliorer le traitement, la communication et le contrôle sur le terrain. Dans le même esprit, il a encouragé une approche plus humaine et pédagogique de l'action de contrôle : « L'inspection

du travail n'est pas seulement un instrument de sanction. Elle doit être un partenaire de dialogue, de sensibilisation et de prévention. Notre mission est d'accompagner les entreprises dans le respect de la loi et non de les fragiliser ». Le ministre a également mis l'accent sur la nécessité d'un dialogue permanent avec les partenaires économiques et syndicaux, afin de consolider la paix sociale et de prévenir les conflits. Il a appelé à l'organisation de sessions de formation à destination des employeurs et à la tenue de journées d'information pour expliquer les textes législatifs récents et favoriser la médiation dans les entreprises. Il a annoncé qu'une feuille de route serait élaborée au niveau central, définissant les orientations générales du secteur et le plan d'action pour la prochaine phase. Il a invité les cadres du ministère à « travailler dans un esprit d'équipe et d'engagement collectif au service du citoyen et du monde du travail ». Et de conclure : « La protection des droits des travailleurs et la préservation des emplois ne relèvent pas d'une simple mission administrative. C'est un devoir national qui traduit notre attachement à la justice sociale et à l'État de droit ».

COMMUNICATION

L'ANEP, partenaire média du SIAT 2025

Dans le cadre de son engagement à soutenir les initiatives visant à la promotion du patrimoine national et de l'artisanat, l'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité (ANEP) a le plaisir d'annoncer son partenariat média du Salon International de l'Artisanat et du Tourisme SIAT 2025. Ce partenariat consiste en un

accompagnement de l'affichage sur les panneaux publicitaires, et ce, dans le cadre de la campagne médiatique et promotionnelle lancée par l'Agence Nationale de l'Artisanat Traditionnel, l'organe organisateur du salon. Ce dernier se déroule du 09 au 15 novembre 2025 au niveau du Palais de la Culture, Moufdi Zakaria, Alger.

Cette initiative s'inscrit dans la politique de l'entreprise ayant pour objectif de contribuer activement à la valorisation de la culture et de l'économie nationales, également, à soutenir les artisans et les artistes qui représentent, à travers leurs œuvres, la richesse du patrimoine et de l'artisanat algériens et leur authenticité.

CONSTANTINE

Création de près de 800 nouvelles entreprises artisanales depuis début 2025

Au total, 799 nouvelles entreprises artisanales, toutes spécialités confondues, ont été créées, depuis début 2025, par le biais de la Chambre d'artisanat et des métiers (CAM) de la wilaya de Constantine, a-t-on appris mercredi auprès de son directeur, Abdelghani Sifer. Le plus grand nombre de ces entreprises ayant été réalisées durant les dix (10) premiers mois de cette

année, a concerné le secteur des services soit 363 entreprises, l'artisanat d'art (244), alors que 192 autres entreprises ont été recensées dans l'artisanat de production, a indiqué à l'APS le même responsable. Ces entreprises dont la majorité a été enregistrée, dans les communes de Constantine, d'El Khroub, d'Ain Smara et de Hamma Bouziane, ont contribué à la création de 2073 nou-

veaux postes d'emploi au profit des jeunes. Ce nombre d'entreprises a connu une hausse légère estimée à 7% par rapport à l'année 2024 marquée par la création de 756 entreprises, a affirmé, M. Sifer, notant que ce résultat s'explique par les efforts déployés par la CAM en matière d'intensification des actions de sensibilisation sur l'importance de plusieurs spécialités artisanales dans la lutte

contre le chômage y compris celles menacées de disparition dont la vannerie, la poterie, tannerie traditionnelle et céramique d'art ainsi que l'organisation des sessions de formation sur divers métiers de l'artisanat à destination de jeunes. Pas moins de 21.377 artisans, tous domaines confondus sont actuellement adhérents à la CAM de Constantine, a-t-on indiqué.

MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES COMPLÉMENTAIRES DE DÉVELOPPEMENT DANS NOMBRE DE WILAYAS

Le ministre Sayoud entame une série de réunions d'évaluation

Par S R.

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a entamé, mercredi, une série de réunions consacrées à l'évaluation de l'état de mise en œuvre des programmes complémentaires de développement décidés par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit de nombre de

wilayas, indique un communiqué du ministère. Dans ce cadre, le ministre a présidé les travaux de la première réunion consacrée à l'évaluation de la mise en œuvre du programme complémentaire de développement destiné à la wilaya de Djelfa, et ce, en présence du wali de Djelfa, Djahid Mouss, du wali délégué de la circonscription administrative d'Ain Oussara, du wali délégué de la circonscription administrative de Messaad,

ainsi que de responsables de l'organe exécutif de la wilaya de Djelfa et des cadres centraux du ministère. Ces réunions s'inscrivent dans le cadre du suivi de l'état d'avancement du développement local et de l'évaluation de la mise en œuvre des programmes complémentaires de développement décidés par le président de la République au profit des wilayas de Djelfa, Tissemsilt, Khenchela et Tindouf.

Quotidien économique

Les EnjeuxEco

Édité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant

Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication

Radji Zahir

Siège social

Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression

Centre : SIA

Distribution

Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

PLF 2026

Des indicateurs économiques positifs

Le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, a répondu, mardi soir, aux questions des députés sur le projet de loi de finances 2026 (PLF). Devant l'Assemblée populaire nationale (APN), il a affirmé que l'économie algérienne enregistrait des indicateurs positifs qui confirment la justesse de l'orientation adoptée par le pays, comme le reflètent les taux de croissance appréciables enregistrés, le maintien des équilibres extérieurs avec recul de l'inflation, soulignant que les efforts se poursuivent en vue d'accélérer la numérisation ainsi que les réformes financières, fiscales et budgétaires.

Par Sirine R.

Il a indiqué que les résultats enregistrés au cours des dernières années témoignent de la transformation que connaît l'économie nationale, laquelle est «réellement» sortie de la logique rentière pour s'orienter vers une véritable diversification des recettes, faisant observer que cette orientation constituait la base sur laquelle repose le budget de l'année prochaine, dans le cadre d'une politique financière visant à renforcer la croissance et à améliorer la gestion des ressources publiques. Le ministre a, à ce titre, rappelé que les politiques économiques et financières adoptées avaient permis de préserver les équilibres extérieurs, affirmant que l'économie algérienne avance dans «la bonne direction». En parallèle, les efforts ont été intensifiés au niveau des différentes administrations pour parachever, dans les plus brefs délais, l'opération de numérisation en vue de mettre en place une base de données unifiée facilitant les différentes transactions et contribuant au renforcement du processus de réformes en cours. L'opération de numérisation dans le secteur des finances enregistre un progrès «satisfaisant», vu que le ministère des Finances dispose désormais d'une base de données comportant les biens des citoyens et des entreprises et que des conventions de coopération ont été signées avec d'autres organismes pour un échange d'informations, ajoute le ministre, faisant savoir que les citoyens pourront, début 2026, accéder à distance aux documents administratifs relatifs à leurs biens, un pas qui constitue, a-t-il dit, «un saut qualitatif» vers une administration numérique moderne. Il sera également procédé, au cours du premier semestre 2026, à la mise en

service du livret foncier électronique, qui permettra la mise à jour des données foncières, tout en simplifiant les transactions entre les citoyens et l'administration. Pour ce qui est de l'administration fiscale, un système numérique intégré comprenant l'ensemble des dossiers des commerçants et des opérateurs économiques sera lancé d'ici la fin de l'année en cours, ce qui garantira davantage de transparence et «empêchera toute manipulation des dossiers ou des droits de l'Etat et des citoyens». Concernant la gestion du budget, le ministre a indiqué qu'elle connaîtra, dès le début de l'année prochaine, une transformation radicale, consistant en un recours total aux transactions électroniques, ce qui facilitera le paiement des salaires, la collecte des statistiques et le suivi des opérations financières, la numérisation devant s'étendre, ultérieurement, à la Trésorerie publique. Le ministre a expliqué que «la numérisation des opérations d'exécution budgétaire permettra l'amélioration de la gestion des liquidités, notamment en ce qui concerne les créances des entreprises et les opérations d'investissement. Grâce au système de suivi électronique, le Trésor pourra identifier les entités n'ayant pas utilisé les fonds qui leur ont été alloués, permettant ainsi une meilleure maîtrise des dépenses et une utilisation plus efficiente des dépenses publiques». Evoquant le dossier des subventions aux produits de large consommation, M. Bouzred a souligné que «l'accélération de la numérisation, en vue de la création d'une base de données exhaustive contenant toutes les informations sur les citoyens, permettra l'application d'un système d'aide directe aux citoyens dans le besoin». Le ministère des Finances œuvre également à la révision et à la simplification des procédures relatives aux marchés

publics dans le cadre de la nouvelle loi sur les marchés publics de 2023, a ajouté le ministre, précisant que le décret exécutif de cette loi n'a pas encore été publié en raison de l'introduction d'amendements visant à simplifier les procédures. Les amendements permettront de tenir compte des spécificités des régions du sud, a affirmé le ministre, ajoutant que le ministère «aspire à mettre en place un système consacré aux marchés publics dans le sud». Il a souligné que «les amendements garantiront l'efficacité de l'exécution des projets et leur suivi sur le terrain». D'autre part, le ministre a rappelé le budget a été financé sur la base de 70% de la consommation de l'année dernière, alors que «le déficit, estimé à environ 5 000 milliards de dinars, se fera exclusivement par l'endettement interne, sans incidence sur les prix et les taux d'inflation». Le niveau actuel de la dette intérieure est estimé à près de 18 000 milliards DA, dont 8000 milliards destinés à couvrir le déficit budgétaire et 6000 milliards de dette non conventionnelle pour l'année 2017, et 3500 milliards DA représentant les crédits destinés aux entreprises publiques, notamment Sonelgaz pour financer les projets de production de l'électricité et les stations de dessalement, précise M. Bouzred. S'agissant des dispositions du règlement fiscal volontaire proposé dans le projet de loi permettant aux commerçants et opérateurs de régulariser leur situation en payant 10 pc des sommes déclarées, le ministre a affirmé qu'il s'agit d'une expérience différente de celle de 2016 «où les résultats escomptés n'avaient pas été atteints», notant que l'article relatif au traitement des arriérés fiscaux impayés vise à améliorer le recouvrement fiscal.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

L'impératif d'impliquer la société civile souligné lors d'une rencontre à Bouira

L'implication de la société civile dans les efforts de lutte contre la corruption est "primordiale", a déclaré mercredi à Bouira, la présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, Salima Mousserati. Dans une allocution d'ouverture d'une session de formation dispensée aux membres du réseau algérien de transparence (NARAKOM), Mme Mousserati a mis l'accent sur le rôle de la société civile dans l'instauration de la transparence et de la lutte contre la corruption au sein de la société, appelant toutes les parties à s'y impliquer. Organisée au complexe de loisir "AB Parc" de la ville de Bouira, "cette rencontre est la deuxième phase de la session de formation des formateurs au profit des membres du réseau algérien de transparence afin d'œuvrer à l'implication efficace de la société civile dans les efforts de lutte contre la corruption", a précisé Mme Mousserati. Elle vise à "renforcer le rôle et les capacités de la société civile dans l'instauration de la transparence, la prévention et la lutte contre la corruption", a-t-elle ajouté, estimant que la société civile "joue un rôle axial" dans ce domaine. Dans son intervention, Mme Mousserati a rappelé que le législateur algérien a veillé à adapter le cadre juridique aux normes internationales de lutte contre la corruption, en accordant de larges prérogatives à la Haute Autorité pour créer un réseau national interactif devant impliquer toutes les parties de la société civile. Elle a estimé que "l'implication de la composante de la société civile constitue un pilier essentiel dans la mise en œuvre des grands axes de la stratégie nationale de la transparence, de la prévention et de la lutte contre la corruption". Mme Mousserati a affirmé, en outre, que la démocratie participative est "un élément essentiel" dans le développement social durable.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Dernière lecture de l'avant-projet de loi portant Code de la route et des communications sur différents secteurs

Par R E.

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen, en dernière lecture, de l'avant-projet de loi portant Code de la route, ainsi que des projets de décrets exécutifs et des communications concernant différents secteurs, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral: "Le Premier ministre, Monsieur Sifi Ghrieb, a présidé, ce mercredi 12 novembre 2025, une réunion du Gouvernement consacrée aux points ci-après : Le Gouvernement a examiné, en dernière lecture, l'avant-projet de loi portant Code de la route, à la lumière des instructions données par Monsieur le Président de la Ré-

publique lors de la réunion du Conseil des ministres, le 2 novembre 2025. Cette mouture du projet de texte consolidé s'inscrit dans le cadre du renforcement des mesures de lutte contre le phénomène des accidents de la route, notamment à travers des mesures drastiques et rigoureuses et un durcissement des sanctions pénales encourues par les conducteurs contrevenants et ce, dans l'objectif de réduire le nombre d'accidents enregistrés chaque année. Le Gouvernement a également examiné un projet de décret exécutif portant approbation de renouvellement de la licence d'établissement et d'exploitation d'un réseau de communication électronique ouvert au public et fourniture des services y afférents, attribuée à l'entreprise Algérie Télécom SPA. Ce projet de texte apporte des

ajustements au cahier des charges à l'effet de l'adapter aux évolutions du secteur, notamment en introduisant la fourniture de services afférents à l'exploitation d'un réseau fixe de communications électroniques. Il prévoit également une révision des exigences en matière de couverture territoriale, de qualité de service, de protection des données personnelles et de conformité en matière de cybersécurité. Le Gouvernement a également entamé l'examen d'un projet de décret exécutif portant conditions et modalités d'exercice de l'activité de production audiovisuelle et de tournage des œuvres audiovisuelles. Ce texte, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de la loi 23-20 du 02/12/2023 relative à l'activité audiovisuelle, constitue une étape importante

dans le parachèvement du dispositif réglementaire permettant l'opérationnalisation effective du nouveau dispositif devant régir l'exercice dans l'activité audiovisuelle. Enfin, le Gouvernement a entendu une communication sur le rôle crucial des processus d'accréditation, de certification et d'homologation dans la valorisation des produits de la recherche et de l'innovation, et leur contribution au renforcement du rôle économique des universités dans le développement du pays. Cette communication constitue le prélude d'un chantier d'importance stratégique qui va porter sur la mise en place d'un réseau d'accréditation, de certification et d'homologation, appelé à couvrir toutes les chaînes de valeurs de la production nationale de biens et de services".

FINANCEMENT DES PROJETS STRUCTURELS DES TRAVAUX PUBLICS

Installation d’une commission d’accompagnement et de suivi

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a procédé, mardi au siège du ministère, à l'installation de la commission chargée de l'accompagnement, du suivi et de l'homologation des documents techniques indispensables aux opérations de financement externe des projets structurels du secteur, exécutées sous la supervision du ministère des Finances, indique un communiqué du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base. Cette commission regroupe des cadres centraux du ministère, des responsables d'agences et d'établissements sous tutelle, ainsi que des compétences spécialisées dans les domaines du financement externe et de la gestion des contrats de réalisation des grands projets stratégiques, précise le communiqué. Lors de cette réunion, il a été procédé à la présentation de l'ensemble des projets concernés et au suivi de l'état de mise en œuvre des engagements assignés au secteur pour davantage d'efficacité dans la concrétisation et la réalisation des objectifs stratégiques du ministère.

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE REÇOIT L'AMBASSADEUR D'OUGANDA

Les opportunités de coopération bilatérale examinées

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Koudri, a reçu, mardi à Alger, l'ambassadeur de la République d'Ouganda en Algérie, John Chrysostom Alintuma Nsambu, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération entre les deux pays, indique un communiqué du ministère. La rencontre a permis d'aboutir à un accord sur la préparation conjointe de la signature d'une convention de reconnaissance et d'échange entre l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) et son homologue ougandaise, visant à faciliter l'exportation de médicaments algériens vers l'Ouganda et à intensifier la coopération afro-africaine dans le domaine pharmaceutique, précise le communiqué. Les deux parties ont également exprimé leur volonté de promouvoir la coopération et le partenariat conjoints, en phase avec les aspirations des dirigeants des deux pays à renforcer les relations économiques bilatérales, ajoute la même source.

FORUM D'AFFAIRES ALGÉRO-RUSSE

L’importance d’élargir les relations de coopération économique soulignée

Les participants au Forum d'affaires algéro-russe, organisé avant-mardi à Alger, ont souligné la nécessité d'intensifier les efforts pour élargir les relations de coopération économique à de nouveaux domaines. Lors de l'ouverture des travaux de ce Forum de deux jours organisés sous l'égide du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, en coordination avec le Conseil d'affaires algéro-russe et l'ambassade de Russie en Algérie, les participants ont affirmé que toutes les conditions étaient réunies entre les deux pays pour renforcer les relations économiques et augmenter les échanges commerciaux bilatéraux, à travers l'établissement de partenariats au-delà des secteurs traditionnels de coopération, notamment dans les domaines de l'agriculture intelligente, de la pharmacie, des énergies renouvelables et des solutions numériques. Le secrétaire général du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Abdeslam Djahnit, a considéré que le Forum constitue une opportunité pour intensifier la coordination et l'action conjointe afin d'exploiter les potentialités disponibles dans les deux pays dans des domaines aussi variés que l'énergie, l'agri-



culture et la sécurité alimentaire. Évoquant les potentialités prometteuses dans les secteurs de l'industrie, des technologies, du médicament, de la transformation numérique, du développement de solutions d'intelligence artificielle, ainsi que de l'agriculture intelligente, M. Djahnit a affirmé que les relations commerciales entre l'Algérie et la Russie ont connu un progrès notable, soutenues par une «volonté politique ferme et un partenariat stratégique croissant». Cette dynamique s'est traduite par l'augmentation des échanges au cours des dix premiers mois de l'année 2024, atteignant plus de 1,7 milliard de dollars, ce qui ou-

vre la voie à un objectif commun visant à porter les échanges à 10 milliards de dollars d'ici la fin de la décennie, ajoute M. Djahnit. Pour sa part, le directeur de la promotion et du soutien aux échanges économiques au ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Rabah Fassih, a appelé les opérateurs économiques des deux pays à tirer pleinement parti des opportunités disponibles, notamment dans le cadre des réformes engagées par l'Algérie pour améliorer le climat des affaires, soulignant que «le volume des échanges demeure en deçà des potentialités existantes». Pour M. Fassih, il est nécessaire d'accroître les exportations algériennes vers le marché russe «afin d'atteindre un équilibre des échanges et de construire un modèle économique durable, créateur de richesse et d'emplois».

ENERGIE ET ENERGIES RENOUVELABLES
Évaluation de la performance de l’APRUE et de Sonelgaz

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a présidé, mardi à Alger, deux réunions distinctes consacrées à l'évaluation de la performance de l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE) et du groupe Sonelgaz, et ce dans le cadre du suivi périodique des activités du secteur et de l'amélioration de la qualité du service public à travers les différentes wilayas du pays, indique un communiqué du ministère. La première réunion, tenue au siège du ministère, a regroupé le ministre avec les responsables de l'APRUE,

en présence de nombre de cadres du secteur et de l'agence, pour examiner la situation de cet organisme et discuté de plusieurs dossiers importants liés à son activité. La deuxième réunion, tenue au siège de la direction générale du groupe Sonelgaz, a été consacrée à l'évaluation du bilan de la saison estivale 2025 et à l'examen des préparatifs pour l'été 2026, ainsi qu'au suivi de l'état d'avancement de la réalisation de projets énergétiques importants. Ont pris part à cette réunion, des cadres du ministère de l'Energie et des Energies renouvelables, ainsi que les cadres diri-

geants du groupe, notamment les responsables des principales activités. Dans ce cadre, le ministre a insisté sur «la nécessité de mettre en œuvre une feuille de route efficace et cohérente avec les orientations du Gouvernement, qui place le service des citoyens et l'amélioration du service public en tête de ses priorités». Il a, en outre, appelé à «redoubler d'efforts afin d'améliorer la performance pour être à la hauteur des attentes des citoyens et des programmes de développement du Gouvernement», conclut le communiqué.

MÉTAUX PRÉCIEUX
L’or franchit la barre de 4.140 dollars

L'or au comptant progresse de 0,6 % à 4.140,60 dollars l'once mardi, atteignant son plus haut niveau depuis près de trois semaines. Les contrats à terme sur l'or américain pour livraison en décembre gagnaient également 0,6 % à 4.147,20 dollars l'once. La hausse est portée par l'espoir d'une réouverture du gouvernement américain, qui relancerait la publication des données économiques et renforcerait les anticipations d'une baisse des taux d'intérêt de la Réserve fédérale dès décembre. "Une réouverture permettrait de relancer le flux d'informations économiques, ce qui pourrait consolider les attentes d'une baisse des taux", expliquent des stratèges en matières premières. L'or, qui reste une valeur refuge dans un contexte d'incertitude économique mondiale, a tendance à prospérer dans un environnement de taux d'intérêt bas. Parmi les autres métaux précieux, l'argent gagnait 1,3 % à 51,20 dollars l'once, le platine 0,9 % à 1 592,28 dollars et le palladium 1,8 % à 1 440,95 dollars.

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	450,00	NC	0,00	0,00	5,36	7,94	7,78	0	0,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 404,00	1400,00	-0,28	-0,63	-1,02	9,00	5,56	9275	12 985 000,00
BIOPHARM	BIO	2 501,00	2501,00	0,00	1,31	3,61	6,65	6,40	40	100 040,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 300,00	2300,00	0,00	3,43	1,86	10,97	5,43	21932	50 443 600,00
EGH El Aurassi	AUR	380,00	361,00	-5,00	-6,42	-9,46	4,56	-	40	14 440,00
SAIDAL	SAI	385,00	NC	0,00	-2,18	-4,00	3,64	5,45	0	0,00

DIABÈTE

Plus de 4,7 millions d’Algériens touchés !

Alors que le monde s’apprête à célébrer la Journée mondiale du diabète, le constat dressé par le Pr Samia Zekri, professeure en médecine interne et experte en diabétologie auprès du ministère de la Santé, se veut à la fois lucide et alarmant : l’Algérie fait face à une véritable épidémie silencieuse. Plus de 4,7 millions d’Algériens vivent aujourd’hui avec un diabète, un chiffre en forte progression ces dernières années, révélateur d’un mode de vie bouleversé et d’habitudes alimentaires à risque, a-t-elle révélé chez nos confrères de la radio nationale

Par Réda Hadi

Elle affirme que le diabète touche actuellement plus de 537 millions de personnes dans le monde, et les projections annoncent 783 millions d’ici 2045. L’Algérie n’est pas épargnée : selon une étude menée entre 2016 et 2017, la prévalence de la maladie atteignait déjà 14,4 % chez les adultes de 18 à 69 ans. Ce taux a grimpé à 17,5 % en 2024, d’après la Fédération internationale du diabète, a précisé Pr Samia Zekri lors de son passage sur les ondes de la radio nationale « Chaîne III ». Le diabète de type 2, le plus répandu, représente près de 90 % des cas. Il est étroitement lié à l’obésité, en particulier abdominale, et à une résistance à l’insuline qui empêche l’organisme d’utiliser correctement le sucre. « Ce type de diabète

est intimement associé à la prise de poids et au surpoids abdominal, une tendance de plus en plus marquée en Algérie », souligne le Pr Zekri. Le lien entre surpoids et diabète est aujourd’hui indéniable. En Algérie, les cas d’obésité touchent désormais toutes les tranches d’âge, y compris les enfants. Selon une étude de l’Institut national de santé publique publiée début 2025, 13,4 % des enfants âgés de 5 à 11 ans souffrent déjà d’obésité. Pour l’intervenante, la solution passe par une rééducation alimentaire profonde : « Il faut revenir à la cuisine maison, aux produits naturels, au régime méditerranéen riche en légumes, fruits et huile d’olive. » Elle dénonce la prolifération des produits industriels, riches en sucres et en graisses, et l’adoption du « fast-food » qui a profondément modi-

fié le régime des familles algériennes. Les autorités sanitaires ont entrepris plusieurs actions pour limiter la consommation de sucre, notamment par la création d’un comité multisectoriel chargé de réguler la teneur en sucre dans les aliments et boissons. La quantité, autrefois fixée à 160 g par kilo, a été réduite à 110 g. Mais la mise en œuvre reste perfectible. « Les industriels, craignant une baisse de ventes, ont compensé par l’usage d’édulcorants, parfois cancérigènes », alerte la spécialiste. Elle plaide pour un contrôle plus rigoureux des produits alimentaires et une véritable éducation nutritionnelle dès l’école. Le diabète n’est pas une maladie bénigne. Il s’agit de la première cause de cécité, de dialyse et d’amputation non traumatique dans le monde. En Algérie,

il est également l’un des principaux facteurs de mortalité cardiovasculaire. « Entre sept et huit patients diabétiques sur dix décèdent d’un infarctus ou d’un AVC », rappelle le Pr Zekri. Autre préoccupation croissante : le diabète gestationnel, qui touche les femmes enceintes. Mal dépisté, il accroît les risques de diabète chronique après l’accouchement. La spécialiste insiste sur la nécessité d’un suivi systématique : « Chaque grossesse doit être accompagnée d’un dépistage précoce et d’un suivi postnatal rigoureux. » Face à la progression de la maladie, l’Algérie mise sur un levier essentiel : l’éducation thérapeutique du patient (ETP). Cette discipline, encore méconnue du grand public, vise à rendre les patients autonomes dans la gestion de leur maladie.

OLYMPIADES DES MÉTIERS DU 17 AU 21 NOVEMBRE À ORAN

300 jeunes talents en lice

Par M. A.

Oran vibrera au rythme de l’excellence et de la créativité à l’occasion des finales nationales de l’Olympiade des métiers, un événement qui se déroulera du 17 au 21 novembre prochain. Cette compétition majeure met à l’honneur le savoir-faire des jeunes talents algériens, symbolisant une étape clé dans la stratégie nationale de développement économique et de transition vers une économie de la connaissance. Instituée par un décret exécutif de 2011 comme une compétition nationale de savoir-faire, l’Olympiade est organisée sous l’égide du ministère de la Formation et de l’Enseignement

professionnels. Elle rassemble 300 finalistes, sélectionnés après des phases locales et régionales ayant mobilisé 5 000 participants à travers le pays. Ces jeunes, représentant les 58 wilayas, concourent dans 44 spécialités couvrant six grands domaines professionnels, allant des technologies de l’information à l’ingénierie, en passant par les services, le bâtiment, l’art et la logistique. Pour Mme Boukabes Hamida, sous-directrice au ministère, ces Olympiades constituent bien plus qu’une simple compétition : « C’est un véritable tremplin pour la jeunesse algérienne, une occasion unique de valoriser les compétences acquises dans nos centres et de stimuler l’esprit d’excellence

chez nos jeunes », a-t-elle affirmé sur les ondes de la « Chaîne I » de la radio nationale. Elle a rappelé que cette édition s’inscrit dans une démarche à la fois économique et sociale visant à renforcer la compétitivité de la main-d’œuvre nationale et à adapter la formation aux besoins réels du marché du travail ainsi qu’aux standards internationaux. L’objectif, souligne-t-elle, est aussi de créer un lien direct entre la formation et l’emploi grâce à un réseau grandissant d’entreprises partenaires. L’encouragement de l’entrepreneuriat des jeunes figure également parmi les priorités du secteur. À ce titre, 123 centres de développement de l’entrepreneuriat ont déjà été créés à travers le pays,

tandis que 4 000 jeunes ont été formés à la création d’entreprise. Par ailleurs, 59 nouveaux centres sont en cours de préparation et 160 encadreurs ainsi que 59 responsables bénéficient actuellement de programmes de formation spécialisés pour accompagner cette dynamique. Les épreuves, qui se dérouleront notamment au complexe sportif Miloud Hadeff, ne sont pas uniquement techniques ; elles testent aussi l’ingéniosité et la créativité des candidats, reflétant l’évolution rapide de la formation professionnelle en Algérie. Selon Mme Boukabes, « la qualité des travaux démontrera que nos jeunes sont non seulement capables de répondre aux besoins du marché du

travail, mais aussi de devenir des créateurs de valeur dans leurs régions respectives ». L’événement favorise également la mixité, avec une participation croissante des jeunes filles dans des spécialités techniques comme l’électricité et la mécanique de précision. Au-delà de la compétition, les Olympiades d’Oran, qui devraient accueillir près de 60 000 visiteurs, offrent une vitrine sur la modernisation du secteur et sur les efforts déployés pour intégrer les nouvelles technologies dans la formation. Les lauréats auront l’honneur de représenter l’Algérie lors des prochaines compétitions internationales, y compris les Olympiades africaines et mondiales des métiers.

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE

Les efforts déployés par l’Algérie salués

Par R E.

Les participants au Colloque international sur la souveraineté numérique, qui se déroule à Bechar, ont salué, mercredi, les efforts déployés par l’Algérie pour le renforcement de sa souveraineté dans ce domaine stratégique. Ils ont souligné, lors de la deuxième journée des travaux, l’importance de valoriser et de soutenir les actions engagées par l’Etat afin de protéger les institutions nationales contre les cyberattaques visant les systèmes informatiques, les réseaux numériques ou les données, dans le but de les altérer, de les détruire ou de les dérober. Selon le Pr Abdelhalim Moussaoui, enseignant en droit et président du Colloque, la création d’institutions spécialisées telles que le Haut

Commissariat à la Numérisation (HCAN) et l’Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP) illustre clairement l’intérêt que porte l’Etat à la souveraineté numérique. Il a souligné la nécessité de renforcer ce dispositif institutionnel par un cadre juridique adapté, garantissant une meilleure protection des données numériques de toutes natures. Pour sa part, le Pr Saadi Younes, enseignant à la Faculté de droit de l’Université Tahri-Mohamed de Bechar, a affirmé que l’Algérie, en faisant de la souveraineté numérique une priorité nationale, doit consolider davantage les volets liés aux technologies numériques, renforcer son arsenal juridique et développer les structures de formation des ressources humaines spécialisées dans ce do-

maine. Il a également insisté sur la nécessité de vulgariser la culture numérique au sein de la société. Les représentants de la 3e Région militaire (3e RM), du Commandement de la Gendarmerie nationale et de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) ont, de leur côté, mis en avant les efforts consentis par l’Etat pour consolider sa souveraineté numérique, lors de leurs interventions au cours des travaux de cette deuxième journée. Le doyen de la Faculté de droit et des sciences politiques, le Pr Ahmed Barkat, a pour sa part indiqué que l’organisation de ce Colloque vise à faire connaître les enjeux de la souveraineté numérique et à apporter une contribution académique concrète aux efforts nationaux dans ce domaine. Les communications de cette

deuxième journée ont porté sur plusieurs thèmes, notamment la stratégie nationale de transformation numérique, la souveraineté numérique à l’ère de l’intelligence artificielle et de la cybersécurité, ainsi que la prévention et la lutte contre la cybercriminalité. En matière de lutte contre la cybercriminalité, la DGSN, à travers ses différentes brigades spécialisées réparties sur l’ensemble du territoire national, a enregistré en 2024 un total de 5.242 affaires liées à ce type de délinquance, a indiqué le commissaire Belkhiri Amine, représentant cette institution au Colloque. Les travaux se poursuivront jeudi avec l’ouverture d’un cycle de formation sur la protection des données au profit d’une centaine d’agents des collectivités locales des wilayas de Bechar et de Beni-Abbès.

BLIDA

Remise de près de 9.000
contrats de concession
aux agriculteurs depuis
2010

Quelque 8.983 contrats de concession ont été délivrés par l'Office national des terres agricoles (ONTA) de la wilaya de Blida à des agriculteurs de différentes filières, depuis le lancement de l'opération en 2010, a-t-on appris mardi auprès de cet organisme. "Avec un taux de réalisation de 98 %, cette opération, initiée en 2010, est sur le point d'être achevée", a indiqué à l'APS, le directeur de l'annexe de l'ONTA à Blida, Yacine Ouania, notant que ses services ont réceptionné 9.048 dossiers conformes, dont 8.983 ont été régularisés. L'étude des dossiers restants se poursuit, certains étant actuellement devant les instances judiciaires, en attendant les décisions de justice les concernant, a-t-il précisé, en outre. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la loi 10-03 du 15 août 2010, fixant les modalités d'exploitation des terres agricoles relevant du domaine privé de l'Etat. Cette loi prévoit la transformation du droit de jouissance des terres agricoles relevant du domaine privé de l'Etat, auparavant limité à 99 ans, en un droit de concession fixé à 40 ans, renouvelable. Par ailleurs, et dans le cadre de la mise en œuvre de la circulaire ministérielle conjointe 02 du 1er juin 2025 relative à l'assainissement du foncier agricole relevant du domaine privé de l'Etat au titre de différentes formules de concession et d'exploitation, la wilaya recense 84 dossiers en suspens, dont 11 approuvés par la commission chargée de l'assainissement du foncier agricole, 52 rejetés, et 11 reportés, selon la même source.

BOUMERDES

Création de près de 970
emplois dans le secteur
de l'artisanat en 2025

Près de 970 postes d'emploi ont été créés dans le secteur de l'artisanat et des métiers à Bouverdes depuis le début de cette année 2025, a-t-on appris, mardi, de la Chambre locale d'artisanat et des métiers (CAM). Ces emplois ont été générés par 460 artisans immatriculés et détenteurs de la carte d'artisan, a indiqué à l'APS, le directeur de la CAM Belaid Madoui, en marge du 2e jour du Salon des produits de l'artisanat local. Ces nouveaux postes s'ajoutent aux 19.325 emplois générés depuis la création de la CAM en 2011. Ils se répartissent entre la production de biens (4.466 emplois), l'artisanat d'art (4.342 emplois) et les services (10.515 emplois), a-t-il ajouté. Les métiers concernés touchent notamment la vannerie (osier, rotin, roseau), la fabrication de matières premières destinées à la maroquinerie, aux chaussures, aux vêtements et aux bijoux traditionnels, ainsi qu'à divers services. Par ailleurs, les produits de beauté faits à base de matériaux naturels, tels que le savon, les plantes aromatiques, les herbes culinaires, et dérivés de l'olive et du miel, rencontrent un vif succès auprès des visiteurs de ce Salon. Organisée pour une durée de quatre (4) jours, cette manifestation vise à encourager l'entrepreneuriat des jeunes, promouvoir les produits locaux, valoriser le patrimoine culturel et faciliter l'intégration des nouveaux artisans dans le marché tout en orientant les jeunes vers l'investissement dans ces métiers.

BATNA

Signature de conventions
tripartites en vue du nettoyage
et de l'embellissement de
l'environnement dans 4 communes

Des conventions tripartites ont été signées, mardi à Batna, entre l'Office national des travaux éducatifs et de l'apprentissage (ONTEA), rattaché au ministère de la Justice, trois établissements pénitentiaires et 4 communes, portant sur des chantiers extérieurs de nettoyage et d'embellissement de l'environnement.

La cérémonie de signature s'est déroulée au siège de la wilaya de Batna en présence du directeur général de l'ONTEA, Abdelghani Ameyar, du procureur général et du président de la Cour de Batna et du wali, Riadh Benahmed. Les conventions ont été signées par le DG de l'ONTEA, les directeurs des établissements pénitentiaires de Tazoult, d'Arris et de Hamla, et les présidents des Assemblées populaires communales de Batna, de Tazoult, d'Arris et de Tighanimine. Les conventions visent à "employer la main-d'œuvre carcérale dans le nettoyage et l'entretien de l'environnement de la wilaya de Batna", selon M. Ameyar qui a ajouté qu'il s'agit-là du "résultat du grand succès de la première convention signée localement à la fin de l'année 2024 avec la commune de Tazoult, qui a permis d'employer pendant un an 227 détenus, nous encourageant à renouve-

ler la convention avec cette commune et à étendre l'initiative aux communes de Batna, d'Arris et de Tighanimine". Les conventions ont été conclues dans le cadre des directives du ministère de la Justice concernant la nécessité de conjuguer les efforts et d'œuvrer en coordination avec les autorités locales dans ce domaine, a encore indiqué le même responsable, soulignant que la présence du wali "témoigne de la forte volonté politique de l'Etat algérien de rééduquer et d'accompagner les détenus durant l'exécution de leur peine et de préparer leur réinsertion dans la société après leur libération". Il a ajouté que le détenu qui bénéficie d'un certificat d'aptitude délivré par la direction de la formation et de l'enseignement professionnels, ainsi que d'une opportunité d'emploi avec l'ONTEA en tant qu'établissement public placé sous la tutelle du ministère de la Justice, "ac-

quier une expérience qui le qualifie pour entrer dans le monde du travail et de l'entrepreneuriat". Selon le même responsable, "tous ces résultats n'auraient pas été possibles sans la synergie des efforts des partenaires, des autorités locales, des institutions de l'Etat, des directeurs de l'exécutif, ainsi que le rôle important joué par le procureur général, le président de la Cour et le juge de l'application des peines qui supervise l'emploi des détenus remplissant les conditions légales et objectives". Le rôle de l'Office "consiste à accompagner les détenus travaillant dans ce cadre", selon M. Ameyar qui a évoqué "une augmentation prévue du nombre de travailleurs dans ce contexte à plus de 1.000 détenus dans les quatre communes concernées de Batna, avec la possibilité d'élargir l'initiative à des entreprises publiques locales en coordination avec les autorités de la wilaya".

JIJEL

Plusieurs opérations de développement inscrites au titre
de 2026 pour la commune de Bordj T'har

La commune de Bordj T'har (sud-est de Jijel) a bénéficié de l'inscription de plusieurs opérations de développement au titre de l'exercice 2026, a-t-on appris mardi auprès du président de son assemblée populaire communale, Abdelwahid Boutefnouchet. Dans son exposé sur les opérations en cours dans cette collectivité locale présenté au wali de Jijel, Ahmed Meguelati en visite dans la région, le même responsa-

ble a indiqué que quatre opérations inscrites au programme d'appui au développement social et économique des collectivités locales pour 55 millions DA portent sur l'aménagement urbain, l'extension du réseau d'assainissement, le traitement des points noirs au chef-lieu de la commune outre la réalisation d'une fontaine publique dans la mechta Bouhelouane et la réhabilitation de la voie de contournement sur 850 mètres.

Deux autres opérations ont été inscrites au programme du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités pour 39 millions DA pour l'aménagement et l'entretien des chaussées et trottoirs sur 500 mètres au chef-lieu de commune et le revêtement de routes dans plusieurs mechtas. Le même élu a souligné que ces opérations en plus de celles prises en charge par le budget communal sont appelées à améliorer l'aspect

global du centre de la commune et des localités mitoyennes. Au cours de la même visite, il a été procédé à la mise en service du projet de réalisation, équipement et raccordement de la station de pompage d'eau potable du chef-lieu de la commune de Bordj T'har qui améliorera le service d'approvisionnement en eau potable de près de 4.000 habitants, note-t-on.

ORAN

Formation de plus de 900 artisans en artisanat
et en bonne gestion d'entreprise

L'Ecole de formation et de perfectionnement relevant de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) d'Oran a formé plus de 900 artisans dans les domaines de l'artisanat et de la bonne gestion d'entreprises au cours de l'année 2025, a-t-on appris mardi auprès de cette institution. Selon le directeur de la Chambre, Tahar-Miloud Djebbar, près de 230 artisans ont été formés au sein de l'Ecole de formation et de perfectionnement de la CAM d'Oran dans divers métiers de l'artisanat et de l'artisanat d'art. M. Djebbar, qui s'exprimait à l'occasion d'une cérémonie organisée à la Maison de l'artisanat du quartier Es-Sabah (commune Sidi-Chahmi), à l'occasion de la Journée nationale de l'artisan a, par ailleurs souli-

gné que la même école a organisé des sessions de formation au profit de plus de 700 autres artisans dans le domaine de la bonne gestion d'entreprises durant la même période. Il a fait observer que ce type de formation permet aux artisans d'acquérir des compétences et des connaissances et d'apprendre les meilleures pratiques de gestion, selon les standards internationaux les plus récents, renforçant ainsi leurs capacités de réussite et la pérennité de leurs projets. Cette cérémonie, tenue en présence du directeur du Tourisme et de l'Artisanat, du président de la Chambre de l'artisanat et des métiers d'Oran et de nombreux artisans, a été marquée par la remise de diplômes à environ 45 lauréats ayant achevé leur formation dans des

spécialités telles que l'électricité du bâtiment, la couture traditionnelle, la coiffure, l'esthétique et les gâteaux traditionnels. Quatre doyens de l'artisanat et de l'artisanat d'art ont également été honorés à cette occasion, de même qu'un artisan en situation de handicap, le plus âgé des artisans, en reconnaissance de son engagement pour la préservation des métiers traditionnels, ainsi que le plus jeune artisan, encouragé pour sa motivation et son désir de développer ses compétences. Une exposition a également été organisée à cette occasion, permettant aux diplômés de présenter leurs produits artisanaux et de mettre en valeur leurs savoir-faire dans différents métiers de l'artisanat d'art, notamment la préparation de gâteaux traditionnels.

COMMERCE

Comment l'Afrique peut profiter du «Zéro tarif» douanier proposé par la Chine

L'initiative « Zéro tarif », qui doit profiter à 53 pays africains entretenant des relations diplomatiques avec la Chine, vise à corriger les déséquilibres dans les relations commerciales bilatérales. Mais le continent ne peut en tirer profit qu'en levant certains obstacles structurels et opérationnels.

Les pays africains peuvent tirer plein parti du traitement tarifaire nul que Pékin envisage d'appliquer sur leurs exportations, entre autres en développant des chaînes de valeur régionales dans des secteurs à fort potentiel (transformation de produits agricoles, industrie légère, traitement des minerais, etc.) et en renforçant leurs infrastructures et corridors logistiques. C'est ce qu'établit un rapport publié début novembre par la Banque africaine d'import-export (Afreximbank).

Intitulé « China's Zero-Tariff Policy and Africa's Trade Future : A Strategic Inflection Point », le document rappelle que l'empire du Milieu a proposé en juin dernier, une exemption de droits de douane sur tous les produits qu'il importe des pays africains avec lesquels il entretient des relations diplomatiques. Dans une lettre adressée aux ministres africains des Affaires étrangères, qui participaient à une réunion de suivi des décisions du Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC) dans la ville de Changsha, le président Xi Jinping avait alors annoncé que les 53 pays africains ayant des liens diplomatiques avec la Chine se verraient accorder un « traitement à tarif zéro pour 100% des lignes tarifaires ».

Cette mesure doit faire l'objet d'un futur pacte économique à négocier et signer. La seule exception est l'Eswatini (anciennement Swaziland), un allié de Taïwan, pays avec qui Pékin a des relations tendues.

Une approche à rebours des USA et des atouts importants

Aucune date d'entrée en vigueur n'a pour l'heure été précisée, mais quoi qu'il en soit, cette initiative « Zéro tarif » chinoise se positionne aux antipodes du protectionnisme commercial du président américain Donald Trump, offrant une alternative aux pactes commerciaux conclus entre les pays africains et des puissances occidentales, tels que la Loi américaine sur la croissance et les opportunités en Afrique (AGOA) et les accords de partenariat économique (APE) signés avec l'Union européenne.

L'exemption généralisée des droits de douane offerte par la Chine n'impose pas de conditions en matière de gouvernance ou de droits de l'Homme, et concerne non seulement les pays africains les moins avancés, qui bénéficiaient déjà depuis septembre 2024 d'un traitement tarifaire nul sur le marché



chinois, mais aussi des pays revenu intermédiaire tels que l'Égypte, le Nigeria et l'Afrique du Sud. Au-delà de la portée diplomatique et géostratégique de son initiative qui prend le contre-pied des USA, Pékin facilite la réduction de son excédent commercial colossal avec l'Afrique.

Sur le papier, son geste offre plusieurs opportunités aux économies africaines, notamment un accès élargi à un marché de plus de 1,4 milliard de consommateurs.

Auparavant soumis à des droits de douane chinois standards pouvant atteindre 25 %, les pays à revenu intermédiaire bénéficieront pour la première fois d'un accès à ce marché en franchise de droits de douane. Accessoirement, la politique « Zéro tarif » chinoise pourrait améliorer les marges de négociation des pays africains avec d'autres partenaires commerciaux. Lors d'une éventuelle négociation de nouvel accord commercial avec les USA ou de la révision des APE avec l'Union européenne, ces pays peuvent exiger des règles d'origine et conditions préférentielles plus favorables, en évoquant le précédent chinois.

Aligner les exportations sur la demande chinoise ?

Force est cependant de constater que les exportations africaines vers la Chine restent pourvues par une poignée de pays, notamment l'Angola, la République démocratique du Congo et l'Afrique du Sud, et qu'elles sont composées essentiellement de matières premières comme le pétrole, les produits

agricoles et les minerais. En conséquence, l'initiative de Pékin risque d'avoir un effet limité en matière de rééquilibrage des relations commerciales bilatérales, car des régimes tarifaires spécifiques existent déjà pour les matières premières.

Il s'agirait donc en premier lieu d'aligner les exportations sur les préférences en constante évolution des consommateurs chinois. Au-delà d'une simple augmentation de la production, ceci exige une approche fondée sur les données pour identifier les produits de niche à fort potentiel, tels que le café de spécialité, les noix de macadamia, les avocats et les minerais de transition. Il est tout aussi important de mettre à niveau les normes nationales et les systèmes de certification, afin de répondre aux exigences strictes de Pékin en matière de qualité, qui constituent souvent une condition préalable à l'entrée sur son marché.

Parallèlement, l'accès à des canaux numériques de vente au détail tels que Alibaba, JD.com et Pinduoduo, et une bonne connaissance des préférences en matière d'emballage, d'étiquetage et de paiement, seront utiles pour conquérir de nouveaux segments de marché et améliorer la visibilité des marques africaines. D'autre part, il est essentiel de renforcer les infrastructures de soutien à l'accroissement des flux commerciaux, comme les zones industrielles à proximité des ports, les liaisons ferroviaires intégrées, les ports secs et les réseaux d'entrepôts frigorifiques. De quoi rendre les exportations africaines plus compétitives sur un marché aussi lointain que la Chine.

Dans cette même optique, l'intérêt devrait se porter sur le renforcement des mécanismes de financement du commerce, comme l'assurance-crédit à l'exportation et les prêts commerciaux libellés en yuan renminbi chinois, afin de réduire les risques auxquels font face les exportateurs, et en particulier des petites et moyennes entreprises. Les pays africains gagneraient également à approfondir leur intégration régionale dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLE-CAF).

Celle-ci offre une plateforme pour consolider les marchés fragmentés, rationaliser les réglementations et mettre en place des réseaux de production à l'échelle continentale.

La promotion de chaînes de valeur régionales bâties par exemple autour d'un corridor de fabrication textile en Afrique de l'Est ou un pôle minier pour les batteries en Afrique australe, pourrait permettre une mise à l'échelle et une spécialisation, améliorant ainsi les profils commerciaux. La construction d'écosystèmes autour des principaux secteurs d'exportation encouragerait la production de valeur ajoutée.

Enfin, l'harmonisation des normes, de la documentation et des procédures frontalières entre les pays réduirait considérablement les charges administratives et les retards, alors que l'accélération de la digitalisation des systèmes douaniers et de transport permettrait d'acheminer efficacement les marchandises à travers les frontières.

Source : Agence Ecofin, édité le 12/11/1925

QATAR-ARABIE
SAOUDITE

Signature d'un
protocole d'accord
dans le domaine de
la promotion du
tourisme

"Qatar Tourism" et l'Autorité Saoudienne du Tourisme ont signé un protocole d'accord visant à renforcer la coopération dans la promotion et la mercatique (marketique) du tourisme, dans le but de consolider les efforts bilatéraux et d'élargir la collaboration dans l'ensemble du secteur.

Ce protocole a été signé par l'Ingénieur Abdulaziz Ali Al Mawlawi, le Directeur exécutif de "Visit Qatar", et par Mr Fahd Hamidaddin, Directeur exécutif et membre du Conseil d'administration de l'Autorité Saoudienne du Tourisme.

Dans le cadre de cet accord, les deux parties s'engagent à coopérer sur des initiatives clés, notamment la participation commune à des salons et à des conférences internationaux, l'organisation d'événements touristiques, ainsi que la promotion des opportunités de la mercatique dans les deux pays.

Le partenariat met également l'accent sur des segments touristiques spécialisés tels que le tourisme balnéaire, culturel et patrimonial, tout en favorisant les flux touristiques grâce à une coopération renforcée entre les agences de voyages et les opérateurs touristiques. Le protocole prévoit l'échange de données touristiques, d'expertise et de technologies innovantes, soutenant le développement de projets touristiques communs et la mise en œuvre d'expériences visiteurs fluides et novatrices. Par ailleurs, les deux autorités coordonneront leurs actions au sein des organisations internationales du tourisme afin de partager les meilleures pratiques et de promouvoir leurs intérêts communs.

Ce cadre de coopération orientera les futurs programmes conjoints, en définissant les activités, les modalités de collaboration et les mécanismes nécessaires à la réalisation des objectifs partagés, contribuant ainsi à la croissance et à la diversification du secteur touristique dans les deux pays. Cet accord illustre l'engagement commun du Qatar et de l'Arabie Saoudite à approfondir l'intégration touristique, en cohérence avec la Vision nationale Qatar 2030 et la Vision saoudienne 2030, et à renforcer le rôle du tourisme dans la croissance économique durable.

POUR CRÉER 70 000 EMPLOIS DANS LES TIC

L'Égypte se rapproche de 55 entreprises

Les autorités égyptiennes ambitionnent de faire des technologies de l'information et de la communication (TIC) un pilier stratégique de l'économie nationale. Pour y parvenir, elles misent sur le renforcement des compétences et de la main-d'œuvre locale dans ce secteur en pleine expansion.

L'Agence de développement de l'industrie des technologies de l'information (ITIDA) d'Égypte a signé, le dimanche 9 novembre, des protocoles d'accord avec 55 entreprises locales et étrangères. L'initiative vise à créer 70 000 nouveaux emplois dans le secteur des TIC.

La cérémonie de signature a eu lieu en marge du Sommet mondial de l'externalisation, organisé au Caire du 9 au 10 novembre. Il est prévu à la fois l'agrandissement des centres de services existants et la création de nouveaux centres de services partagés pour les clients internationaux. Selon les responsables, 39 entreprises vont étendre leurs activités actuelles en Égypte, tandis que 16 autres feront leur entrée sur le marché.

Cette signature intervient quelques jours après que l'Institut des technologies de l'information (ITI) a conclu, le 5 novembre, un protocole d'accord avec l'Agence

allemande de coopération internationale (GIZ) et plusieurs entreprises multinationales pour lancer une initiative nationale de formation des jeunes talents à Service-Now. Plus tôt ce mois-ci, l'Institut national des télécommunications (NTI) a signé trois nouveaux protocoles d'accord avec des partenaires académiques et industriels dans plusieurs gouvernorats afin d'accélérer le développement des compétences numériques et d'élargir les opportunités de formation de qualité pour les jeunes Égyptiens.

Dans le cadre de sa stratégie « Digital Egypt », les autorités ambitionnent de quadrupler la part de marché mondiale de l'Égypte dans le domaine de l'externalisation. Le ministre des TIC, Amr Talaat, a rappelé qu'un sommet similaire en 2022 avait permis de conclure des accords avec 29 entreprises, représentant 34 000 emplois, un chiffre porté à 60 000 fin 2024. Il a également précisé que près d'un million

de jeunes Égyptiens sont formés chaque année en compétences numériques. Selon Deep Market Insights, le marché égyptien de l'externalisation des processus métiers (BPO), estimé à 3,24 milliards USD en 2024, devrait atteindre 5,88 milliards USD d'ici 2033, avec un taux de croissance annuel moyen de 6,93 %. En 2024, l'externalisation des services informatiques représentait la plus grande part du marché.

Cette initiative s'inscrit dans la volonté du gouvernement égyptien de renforcer la contribution du secteur des TIC à l'économie nationale. Selon les données officielles, la contribution du secteur au PIB a atteint 5,8 % en 2023/2024, contre 5 % en 2022/2023, et devrait atteindre 8 % d'ici 2030. Le secteur a enregistré un taux de croissance de 14,4 % en 2023/2024, demeurant pour la sixième année consécutive le plus dynamique de l'économie égyptienne.

TUNISIE

Fatma Thabet présente les priorités du budget 2026 pour l'industrie et l'énergie

La commission de l'industrie, du commerce et des ressources naturelles, réunie conjointement avec la commission des secteurs productifs du Conseil national des régions et des districts, a tenu le lundi 10 novembre 2025 une séance d'audition consacrée à l'examen du budget du ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie pour l'année 2026.

En ouverture, la ministre a rappelé que son département a pour mission de concevoir et mettre en œuvre les politiques publiques sectorielles dans les domaines de l'industrie, des mines et de l'énergie.

L'objectif est de renforcer la compétitivité du tissu industriel, de stimuler l'investissement, notamment dans les petites et moyennes entreprises, et de promouvoir la transition énergétique vers un modèle bas carbone.

Ces actions s'inscrivent dans le cadre de la stratégie nationale de l'industrie et de l'innovation, ainsi que de la stratégie énergétique 2035, adoptées par le gouvernement.

La ministre a souligné que le secteur industriel reste une colonne vertébrale de l'économie tunisienne, contribuant à la réduction du déficit commercial et à la création d'emplois stables. Le tissu industriel national compte aujourd'hui environ 5 000 entreprises employant plus de dix salariés, dont 45 % sont totalement exportatrices, représentant près de 523 000 emplois.

Les exportations industrielles ont progressé de 2,5 % sur les neuf premiers

mois de 2025 pour atteindre 42 804,9 millions de dinars, preuve du dynamisme du secteur malgré un contexte mondial difficile.

Concernant le secteur du phosphate et des engrais, la ministre a reconnu que la production reste inférieure de 50 % à son niveau de 2011. Pour y remédier, une nouvelle méthodologie de coordination entre les différents intervenants du bassin minier a été mise en place, incluant la fourniture d'eau industrielle et la modernisation de la logistique de transport.

Sur le plan environnemental, la ministre a présenté plusieurs mesures d'urgence prises par le Groupe chimique tunisien. Elle a aussi évoqué à moyen terme la fin du rejet de phosphogypse en mer, la mise en place d'un stockage contrôlé, et le recyclage circulaire de cette matière dans divers secteurs.

La ministre a rappelé que la stratégie énergétique à l'horizon 2035 vise à améliorer l'indépendance énergétique et la croissance économique de 2 %, réduire l'intensité carbone de 4,6 % par an, porter la part des énergies renouvelables à 35 % d'ici 2030 et 50 % en 2035. Elle a cité les projets en cours dans le cadre du système de concessions, de licences et d'autoproduction, notamment le projet de liaison électrique Tunisie-Italie "EL-MED", qualifié de stratégie pour l'intégration énergétique euro-méditerranéenne. La ministre a également annoncé un projet de loi créant une autorité indépendante de régulation de l'électricité, chargée d'assurer la transpa-

rence et l'égalité d'accès au réseau, et de régler les différends entre acteurs du secteur.

Parallèlement, la future "Magna Carta" des énergies renouvelables regroupera l'ensemble des textes existants pour simplifier les procédures, faciliter l'exportation de l'énergie verte et introduire un régime fiscal adapté.

Le programme national de production d'électricité renouvelable permettrait à la Tunisie d'économiser près de 3 milliards de dinars d'importations de gaz naturel par an à l'horizon 2030. Dans le cadre du programme de transition énergétique dans les établissements publics (TEEP), la ministre a indiqué que des centrales photovoltaïques sont en cours d'installation dans plusieurs institutions publiques, avec un financement du KfW allemand et du Fonds de transition énergétique.

Elle a aussi évoqué un programme pilote d'intégration de véhicules électriques dans le parc public, qui sera élargi entre 2026 et 2028. Ce projet permettrait une économie énergétique de 7 674 tonnes équivalent pétrole et une réduction de coûts de 43 millions de dinars sur la durée d'exploitation. Le budget du ministère pour 2026 s'élève à 5,325 milliards de dinars, dont 332,6 millions hors subventions, contre 7,435 milliards en 2025, soit une baisse de 28,37 %.

L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE FACE À LA DÉMOGRAPHIE

25 millions d'emplois à créer par an d'ici 2050

D'après la Banque mondiale, pour fournir des emplois à grande échelle aux millions de personnes qui arrivent sur le marché du travail en Afrique subsaharienne, il faut s'attaquer aux problèmes fondamentaux qui entravent le développement du secteur privé.

D'ici 2050, la population en âge de travailler en Afrique subsaharienne devrait augmenter de plus de 620 millions de personnes, soit la plus forte progression jamais enregistrée par une région du monde sur une période de 25 ans. C'est ce qu'indique un rapport la Banque mondiale rendu public le samedi 18 octobre 2025, Pour absorber cette croissance, l'institution estime qu'il faudra créer en moyenne 25 millions d'emplois par an. Cette hausse du nombre de personnes sur le marché de l'emploi est principalement due à une évolution démographique « unique », précise le document. L'Afrique subsaharienne devrait représenter 90% de la croissance démographique mondiale au cours des vingt-cinq prochaines années. Cette dynamique intervient dans un contexte de vulnérabilités multiples : conflits persistants, impacts croissants du changement climatique et fragilité des finances publiques. De plus, la région peine déjà à offrir suffisamment d'emplois à la population actuellement active. Pour créer des emplois à grande échelle pour les millions de personnes qui arrivent sur le marché du travail, l'institution

de Bretton Woods estime que l'Afrique subsaharienne doit adopter un nouveau modèle de croissance fondé sur le développement des moyennes et grandes entreprises. « La région a besoin de systèmes de production mieux structurés et plus performants, reposant sur une part accrue de moyennes et grandes entreprises capables de réaliser des économies d'échelle et de créer des emplois spécialisés et mieux rémunérés. Or, la majorité des entreprises restent petites et informelles, ce qui limite leur capacité à générer des emplois productifs ». Par ailleurs, la création d'emplois dépendra de la capacité à réduire les coûts liés à l'environnement des affaires. Cette amélioration permettra aux entreprises existantes de se développer et encouragera l'implantation de nouvelles entreprises à forte croissance sur le marché africain. Les principaux secteurs qui représentent un potentiel de création d'emplois sont notamment l'agro-industrie, l'exploitation minière, ainsi que le tourisme et l'hôtellerie, souligne la Banque mondiale. Pour y arriver, il faut lever les obstacles qui bloquent le développement du secteur privé. Cela passe par des politiques visant

à améliorer les infrastructures, les compétences de la main-d'œuvre, instaurer un climat des affaires plus favorable, et renforcer les capacités des États et de leurs institutions. Pour le moment, peu de stratégies concrètes sont mises en place pour préparer la main-d'œuvre aux réalités de demain. Selon Akinwumi Adesina, ancien président de la Banque africaine de développement (BAD), l'Afrique doit vite agir pour éviter une grande crise du chômage avec seulement 100 millions de personnes employées sur 450 millions en 2030. D'après la Banque mondiale, les contraintes liées à l'emploi sont particulièrement aiguës en République centrafricaine, au Niger, en République démocratique du Congo, en Somalie et en Angola, où la population en âge de travailler va plus que doubler au cours du prochain quart de siècle. Notons que sur le plan mondial, la création d'emploi reste un défi de taille. Le rapport estime qu'« entre 2025 et 2050, trois régions verront leur population en âge de travailler augmenter de plus d'un milliard de personnes. La plupart de ces personnes âgées de 15 à 64 ans auront besoin d'un emploi ».

NIGERIA

Un nouveau projet sucrier en gestation dans l'État de Taraba

Le Nigeria dépend des importations pour la quasi-totalité de ses besoins en sucre. Le gouvernement qui souhaite changer la donne, multiplie les partenariats avec le secteur privé pour mobiliser des investissements et soutenir son plan décennal de développement de la filière lancé depuis 2022. Au Nigeria, le Conseil national pour le développement du sucre (NSDC) accompagne l'entreprise privée Lee Group pour la mise en œuvre prochaine d'un projet sucrier dans l'État de Taraba, au nord du pays. C'est dans le cadre de cette ambition qu'une délégation formée par

les représentants des deux parties a rencontré le gouverneur de l'État le dimanche 9 novembre dernier pour obtenir le feu vert, la collaboration des autorités locales et l'accès au foncier. « L'État de Taraba a brillamment satisfait à tous nos critères techniques et environnementaux. Nous le considérons comme l'un des sites les plus prometteurs pour l'investissement sucrier au Nigeria. Lee Group, à travers sa filiale GNAAL Sugar, a également répondu à nos exigences en matière de solidité financière et d'expertise technique », a déclaré Kamar Bakrin, directeur exécutif du NSDC, lors de cette rencontre.

Si pour l'heure aucun détail majeur comme l'emplacement, le coût de réalisation ou encore la capacité de production de sucre visée à travers le projet n'est encore connu, on sait que l'initiative s'aligne sur les objectifs de la phase II du Plan directeur national du sucre (NSMP II) lancé en 2022. Dans le cadre de cette feuille de route, le Nigeria ambitionne de porter sa production de sucre à 1,8 million de tonnes par an d'ici 2033, contre à peine 75 000 tonnes actuellement. Ce dernier développement confirme en outre la volonté du gouvernement de mobiliser davantage d'investissements à travers des partenariats publics-privés

pour la réalisation de ses ambitions de croissance dans l'industrie sucrière. Déjà en août dernier, le NSDC a par exemple conclu des accords avec quatre compagnies sucrières opérant dans différents États pour développer des projets sucriers capables de produire annuellement 400 000 tonnes de sucre. Un peu plus tôt, en avril, l'organisation annonçait également un partenariat de 1 milliard \$ avec le conglomérat chinois SINOMACH pour la mise en place d'un complexe sucrier qui prévoit de produire 1 million de tonnes de sucre par an.

GUINÉE

Les premières infrastructures d'extension de l'aéroport de Conakry bientôt inaugurées

Au-delà de l'augmentation des capacités aéroportuaires, l'extension de la plateforme de Conakry est présentée comme l'un des chantiers pour doter la Guinée d'une industrie du transport plus compétitive. Liée au programme SIMANDOU 2040, elle traduit l'ambition du pays de devenir un hub régional d'aviation civile. Le gouvernement guinéen s'apprête à inaugurer les nouvelles infrastructures construites au titre de la phase 1 du projet d'extension de l'aéroport international Ahmed Sékou Touré, à Conakry. Initialement prévue pour le samedi 8 novem-

bre 2025, la cérémonie a été repoussée à une date non dévoilée, afin de finaliser « des dispositions organisationnelles nécessaires au bon déroulement de l'événement ». Cette étape marquera aussi le lancement de la phase 2 des travaux. Engagé depuis 2023, le chantier vise principalement à désengorger la plateforme dont l'activité est en forte croissance, affichant 788 879 voyageurs en 2024, alors que sa capacité annuelle théorique est estimée à 500 000 passagers. Inscrit parmi les volets majeurs du Programme Simandou 2040, il est exécuté

par le groupe turc Albayrak, et porte notamment sur la construction d'un terminal passagers de 32 000 m², d'un terminal cargo de 3600 m², de bâtiments administratifs, d'une nouvelle tour de contrôle, d'une caserne de sapeurs-pompiers, d'une centrale électrique, d'un pavillon présidentiel, ainsi que d'un complexe hôtelier et d'un réseau de voirie interne. Au-delà de cet investissement structurant, les autorités guinéennes affichent une ambition plus large de transformation du transport aérien national. La stratégie gouvernementale prévoit no-

tamment la réhabilitation des aérodromes secondaires afin de renforcer le trafic domestique, la relance de la compagnie aérienne publique, et l'intégration du secteur aérien dans un réseau de transport multimodal adossé à la modernisation ferroviaire (notamment via le projet minier et ferroviaire Simandou), et à plusieurs projets routiers en cours. L'extension de l'aéroport de Conakry est globalement présentée comme un levier d'attractivité économique, de fluidité des échanges et de dynamisation du tourisme.

SÉNÉGAL

13 millions \$ de subventions dans les semences de pomme de terre en 2025/2026

Au Sénégal, l'horticulture est l'un des sous-secteurs agricoles les plus dynamiques. La pomme de terre est le deuxième légume de grande consommation en termes d'importance dans la filière après l'oignon. Au Sénégal, le gouvernement a mobilisé un budget de 7,3 milliards de francs CFA (12,8 millions \$) dans le cadre de son programme de subvention de semences de pomme de terre pour le compte de la campagne horticole de 2025/2026. C'est ce qui ressort d'un communiqué publié le lundi 10 novembre sur le site du ministère de l'Agriculture en marge du lancement officiel de ladite campagne. Cette enveloppe permettra de financer l'achat de 20 000 tonnes de semences certifiées de pommes de terre à des prix compétitifs au profit des agriculteurs. Selon les détails du communiqué, ce stock sera constitué de 11 348 tonnes de semences importées, 7 000 tonnes produites au niveau local, 1 000 tonnes de semences élites et super-élites, ainsi que 500 000 vitro-plants destinés à la multiplication. En comparaison, le ministère de l'Agriculture avait financé 18 346 tonnes de semences pour le compte de la campagne précédente. La décision d'augmenter le volume de matériel végétal subventionné pour le compte de la campagne de 2025/2026 traduit une volonté d'améliorer la production de la filière. Si pour l'heure les projections de récolte ne sont pas encore annoncées, on sait que la filière sénégalaise a établi un nouveau record de production de 250 000 tonnes de pommes de terre au terme de la campagne de 2024/2025. Les données compilées par l'Agence nationale de la statistique et de la démographie montrent que, avant cela, la production sénégalaise n'avait encore jamais franchi la barre des 200 000 tonnes, s'affichant en moyenne à 151 180 tonnes entre 2019/2020 et 2023/2024.

POINT-MARCHÉS

Les Bourses d’Asie grimpent après Wall Street

Les Bourses asiatiques ont grimpé mercredi, emboîtant le pas à Wall Street dans des marchés soutenus par l'espoir d'une résolution du blocage budgétaire aux Etats-Unis, mais, signe de fébrilité sur la tech, SoftBank a plongé à Tokyo après avoir cédé ses parts dans le géant des puces Nvidia.

La Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei a clôturé en hausse de 0,43% à 51'063,31 points, et l'indice élargi Topix de 1,14% à 3359,33 points. La Bourse de Séoul a gagné 1,07% et Taipei 0,58%. Sydney a en revanche cédé 0,22%. L'indice hongkongais Hang Seng gagnait 0,85% vers 06H50 GMT. Les places d'Asie ont suivi la tendance de la Bourse de New York, qui a terminé mardi globalement en hausse, continuant de profiter des attentes de déblocage budgétaire aux Etats-Unis après plus de 40 jours de "shutdown". Le Sénat américain a adopté lundi une proposition de loi qui prolonge le budget actuel jusqu'à fin janvier, et la Chambre des représentants doit en débattre mercredi, avec un vote attendu possiblement dans la soirée. "L'élan initial de la semaine, alimenté par l'espoir d'une fin de la paralysie du gouvernement américain, s'est estompé, même s'il s'est maintenu pour les secteurs cycliques", prévient cependant Kyle Rodda, analyste de Capital.com. Mais "les inquiétudes persistantes concernant le surinvestissement dans l'IA et les valorisations élevées du secteur technologique ont continué de peser sur les indices de référence" à Wall Street, avec une séance finalement "mitigée". L'enthousiasme des investisseurs pourrait

vite céder le pas à la prudence, puisque la fin de la paralysie budgétaire ouvrira la voie à de nombreuses publications d'indicateurs économiques clés, bloqués ces dernières semaines en raison du "shutdown". "Une véritable avalanche de données, accumulées depuis une quarantaine de jours, attend les investisseurs après la levée de cette paralysie. Il est fort probable que de mauvaises nouvelles attendent les marchés, qui profitent du vide informationnel" des dernières semaines, souligne Kyle Rodda, notamment concernant l'état de l'emploi américain. Vers 06H50 GMT, la devise japonaise abandonnait 0,26%, à 154,55 yens pour un dollar.

SotfBank décroche, la vente des actions Nvidia alarme

SoftBank Group, mastodonte japonais des investissements technologiques, a vu son titre reculer de 3,45% à la Bourse de Tokyo, après avoir lâché quelque 10% en début d'échanges. L'entreprise a annoncé mardi avoir cédé en octobre la totalité de ses parts dans Nvidia pour 5,83 milliards de dollars, afin de financer ses investissements dans l'intelligence artificielle --notamment son engagement à investir 30 milliards de dollars dans le champion américain de l'IA,

OpenAI. L'annonce a cependant avivé les inquiétudes sur un risque de "bulle" des valorisations tech: Nvidia, fer de lance de l'enthousiasme autour de l'IA, a lâché près de 3% à Wall Street. Nvidia avait été le premier groupe à dépasser la barre des 5.000 milliards de dollars de capitalisation boursière. "Seriez-vous prêt à échanger vos actions Nvidia contre des actions OpenAI? SoftBank vient de le faire (...) Mais il est peu probable que c'est parce qu'il pense que le cours de Nvidia a atteint son maximum", commente Martin Peers, expert du média spécialisé The Information. "Cette vente témoigne plutôt du besoin désespéré du PDG Masayoshi Son de financer son engagement envers Sam Altman (PDG d'OpenAI)", explique-t-il. JD.com grimpe, il assure avoir réussi son "Jour des célibataires" Le géant chinois du commerce en ligne JD.com grimpait de 1,54% à Hong Kong vers 06H50 GMT,

dans la foulée du "Jour des célibataires", vaste évènement de soldes en ligne organisé chaque 11 novembre --même si la durée des promotions tend à s'étendre sur plusieurs semaines. JD.com a indiqué sur WeChat que les commandes avaient bondi de "près de 60%" pendant l'édition 2025 du "Jour des célibataires", sans toutefois communiquer de montant, avec une hausse de 40% du nombre de clients impliqués. A l'inverse, son rival Alibaba, autre champion du secteur, reculait de 2,62%, signe que la consommation reste morose en Chine, sur fond de tendances déflationnistes persistantes. Le marché pétrolier reprend son souffle, après avoir été porté par les espoirs de déblocage budgétaire aux Etats-Unis. Vers 06H50 GMT, le baril de WTI nord-américain perdait 0,46% à 60,76 dollars et celui de Brent de la mer du Nord 0,37% à 64,92 dollars.

EN ATTENDANT LA FIN DU "SHUTDOWN" AMÉRICAIN L’Europe ouvre dans le vert

Les principales Bourses européennes sont dans le vert mercredi en début de séance, dans l'attente d'une fin imminente du "shutdown" du gouvernement américain et alors que les investisseurs analysent une série de résultats d'entreprises. À Paris, le CAC 40 gagne 0,67% à 8.210,64 points vers 08h21 GMT. A Francfort, le Dax avance de 0,88% et à Londres, le FTSE 100 prend 0,25%. L'indice EuroStoxx 50 est en hausse de 0,79%, le FTSEurofirst 300 prend 0,55% et le Stoxx 600 gagne 0,49%. Après le Sénat américain lundi, la Chambre des représentants doit voter mercredi un accord visant à mettre fin à la plus longue fermeture de l'administration fédérale de l'histoire, qui dure depuis de 1er octobre dernier, et qui devrait marquer le retour des données macroéconomiques officielles aux États-Unis et faciliter la visibilité de la Réserve fédérale (Fed) sur l'économie. Une série récente d'indicateurs privés sur le marché du travail - dont celui du cabinet ADP publié mardi - a remis en question l'approche prudente de la banque centrale américaine en

matière de taux d'intérêt, et renforcé les paris sur un assouplissement monétaire en décembre. Les investisseurs digèrent également une série d'annonces liées à l'actualité des entreprises. Edenred, qui a prévenu que le nouveau cadre réglementaire concernant le dispositif des titres-restaurant et titres-alimentation au Brésil pourrait peser sur ses résultats 2026, plonge de plus de 10% et affiche la pire performance du CAC 40 dans les premiers échanges. Son concurrent Pluxee est également pénalisé et abandonne plus de 7%. Ailleurs en Europe, RWE prend 3,96% après avoir fait état d'un bénéfice supérieur aux attentes sur les neuf premiers mois de l'année. Les investisseurs restent par ailleurs attentifs aux actions liées à la technologie, alors que leurs valorisations élevées continuent de soulever des questions. Le fabricant de puces allemand Infineon, qui a relevé mercredi son objectif de ventes 2026 dans le segment des blocs d'alimentation pour l'intelligence artificielle (IA), affiche un gain léger de 0,34% à l'ouverture.

COTATION COMMERCIALE D’OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر BANK OF ALGERIA					
COTATION COMMERCIALE D’OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN					
Cours du : 11 Novembre 2025					
Valeur : 13 Novembre 2025					
BASE	DEVISES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		130.3713	130.3863
1	EUR	EURO		150.6962	150.7396
1	GBP	POUND STERLING		171.1359	171.2005
100	JPY	JAPANESE YEN		84.5359	84.5731
1	CNY	CHINESE YUAN		18.3070	18.3093
1	CHF	SWISS FRANC		162.1735	162.2729
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		92.9166	92.9339
1	DKK	DANISH KRONE		20.1816	20.1865
1	SEK	SWEDISH KRONA		13.7014	13.7058
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.8745	12.8788
1	AED	UAE DIRHAM		35.4935	35.4996
1	SAR	SAUDI RIYAL		34.7601	34.7660
1	KWD	KUWAITI DINAR		424.3857	424.5728
1	TND	TUNISIAN DINAR		43.9715	44.4134
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		14.0699	14.0715
1	LYD	LIBYAN DINAR		23.8308	23.9531
1	MRU	MAURITANIAN OUGUTYA		3.2650	3.2752
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		177.1292	177.1292

BOURSE ZURICH

Un SMI porté par l’optimisme

La Bourse suisse a enregistré des premiers échanges positifs mercredi, après avoir été dopée la veille par la perspective d'une baisse prochaine des droits de douane imposés par les Etats-Unis à la Suisse, et par la fin du "shutdown" américain. Les investisseurs suivront certaines statistiques sur l'immobilier au pays de l'Oncle Sam, ainsi que l'inflation harmonisée en Allemagne. "L'optimisme suscité par la réouverture des États-Unis ne durera guère, car les problèmes n'ont pas disparu", assombrit Ipek Ozkardeskaya, chez Swissquote. Les risques persistants

liés à la nature "hautement imprévisible" de l'administration de Donald Trump devrait se traduire dans les données par une baisse de l'emploi et peut-être une hausse de l'inflation, selon elle. Sur les marchés européens, Paris prenait 0,40% dès l'ouverture, Francfort 0,75%, Londres 0,20%, Milan 0,74% et Madrid gagnait 0,66%. "Portés par la réouverture du gouvernement américain et par les spéculations croissantes sur une baisse des taux de la Réserve fédérale dès décembre, à la suite d'un nouveau rapport sur l'emploi confirmant un affai-

blissement tangible du marché du travail", estime John Plassard, associé chez Cité Gestion. Vers 09h20, le Swiss Market Index (SMI) progressait de 0,52% à 12'766,90 points, le Swiss Leader Index (SLI) de 0,58% à 2081,56 points et le Swiss Performance Index (SPI) de 0,55% à 17'599,61 points. Sur les trente valeurs, seules six s'affichaient en rouge. En haut du classement, Alcon prenait 6,0%. Le géant ophtalmique genevo-texan a confirmé mardi soir ses objectifs pour 2025. La direction avait quelque peu modéré ses ambi-

tions initiales invoquant un impact des droits de douane appliqués à l'entrée de l'incontournable marché étasunien. Richemont (+1,6%) et Swatch (+1,5%) complétaient le podium. Pour les quatre poids lourds, UBS avançait de 0,7%, Novartis de 0,3%, le bon Roche de 0,2% et Nestlé de 0,1%. L'assureur-vie zurichois Swiss Life (-2,2%) a poursuivi sa croissance après neuf mois d'exercice avec notamment des primes brutes étoffées de 2% sur un an à 16,27 milliards de francs suisses. Le producteur de médicaments gé-

nériques et biosimilaires Sandoz (+0,5%) a signé un accord de licence mondial pour la commercialisation d'un projet de biosimilaire du médicament oncologique pertuzumab avec le taïwanais EirGenix. Celui-ci porte sur un montant total pouvant atteindre 152 millions de dollars. Sur le marché élargi, le fournisseur de dispositifs d'injection Ypsomed (+0,3%) a vu ses ventes bondir sur les six premiers mois de son exercice 2025/26 dans son coeur de métier. Les perspectives sont confirmées, à la fois pour l'année en cours et à moyen terme.

ENERGIE

L’AIE prédit une augmentation massive de la demande dans les prochaines décennies

Les énergies renouvelables se déploient au niveau mondial plus vite que les énergies fossiles, malgré les changements de politiques aux États-Unis, indique mercredi l'Agence internationale de l'énergie (AIE) qui, dans son scénario médian, voit aussi la demande de pétrole «se stabiliser vers 2030».

Les renouvelables, tirées par le solaire photovoltaïque, voient leur demande croître «plus rapidement que toute autre source majeure d'énergie, dans tous les scénarios» présentés par l'AIE dans son rapport annuel sur les perspectives énergétiques mondiales (WEO 2025). Dans ce rapport très attendu par les décideurs, publié alors que se tient la COP30 à Belem, l'AIE présente trois scénarios sur le futur de l'énergie dans le monde: l'un basé sur les politiques actuelles des pays, un autre incluant les mesures à adopter si le monde voulait atteindre la neutralité carbone en 2050, et un scénario médian incluant les mesures que les États ont déjà annoncées. Dans ce scénario médian, les États-Unis, du fait des changements de politiques annoncés, ont en 2035 35% de capacités renouvelables en moins par rapport aux prévisions du rapport 2024, «mais au niveau mondial les renouvelables poursuivent leur expansion rapide». La Chine en reste le premier marché - et premier fabricant - assurant 45 à 60% du déploiement ces dix prochaines années,



quels que soient les scénarios envisagés. Sur le partage des énergies, les chemins en revanche divergent : dans le scénario médian, la demande de charbon atteint un pic et le pétrole se stabilise «aux environs de 2030».

En revanche le gaz continue à croître au cours des années 2030 contrairement aux précédentes prévisions, là encore du fait de la nouvelle politique américaine et également de prix plus bas. Précédemment, il y a deux ans, l'AIE avait évoqué un pic de la demande de tous les fossiles (pétrole, charbon, gaz) dans la décennie, à rebours des prévisions de l'industrie pétrogazière. Dans le scénario le plus conservateur présenté mercredi, celui basé sur les politiques actuelles, la demande de charbon commence à se replier avant la fin de cette décennie, mais celle de pétrole et de gaz continue à croître jusqu'en 2050. Pour cette édition, l'AIE a ressuscité ce scénario, qu'elle avait abandonné en 2020 dans le contexte d'un élan global vers la transition énergétique motivée par des enjeux climatiques et de souveraineté. Pour Rachel Cleetus, de l'Union of Concerned Scientists, interrogée à Belem où se tient la conférence internationale COP30 sur le climat, il «n'est pas représentatif de la réalité de l'accélération (de la transition) dans le monde, ses motivations sont politiques».

POUR PROTÉGER SON INDUSTRIE NATIONALE

Le Mexique augmente les droits de douane sur les importations de sucre

Le Mexique annonce une hausse substantielle des droits de douane sur les importations de sucre, pour protéger sa production nationale, dans un contexte international de "surabondance". La hausse sera comprise entre 156% et 210%. Le gouvernement mexicain a annoncé mardi avoir augmenté ses droits de douane sur les importations de sucre, afin de proté-

ger l'industrie nationale face à la "surabondance" de ce produit, a annoncé le Secrétariat à l'Économie. Les droits de douane seront fixés à 156% pour la plupart des produits à base de sucre, et à 210% dans le cas du sucre liquide raffiné et du sucre inverti. Le Secrétaire mexicain à l'Économie a assuré que cette mesure avait été prise "face à la baisse des prix internationaux et à la sur-

abondance". Avec cette mesure, le Mexique cherche à "renforcer la production et le marché national", a-t-il ajouté. Face aux pressions commerciales des États-Unis, le Mexique avait annoncé en septembre un plan visant à augmenter les droits de douane pour les pays avec lesquels il n'a pas d'accord commercial, comme la Chine et d'autres pays asiatiques, dans des secteurs tels

que l'automobile, le textile et la chaussure. L'économie mexicaine, deuxième plus importante d'Amérique latine après celle du Brésil, est l'une des plus vulnérables aux taxes du président américain Donald Trump, 80% de ses exportations étant destinées aux États-Unis. Depuis son retour à la Maison Blanche, Donald Trump a lancé une offensive protectionniste tous azimuts.

FRANCE

Le PIB devrait légèrement progresser au quatrième trimestre

La Banque de France s'attend à une poursuite de la croissance du Produit intérieur brut (PIB) au quatrième trimestre après une progression soutenue qui avait surpris au trimestre précédent, selon une enquête mensuelle diffusée mardi. La croissance économique française avait déjoué les prévisions en accélérant à 0,5% pendant la période estivale, meilleure qu'anticipé, grâce à des exportations dynamiques et malgré l'incertitude politique en France et les tensions commerciales avec les États-Unis. Le PIB devrait continuer de croître au quatrième trimestre selon la Banque de France, qui n'a pas donné d'estimation chiffrée pour le moment. Selon l'enquête réalisée entre fin octobre et début novembre, l'activité des entreprises a continué de croître en octobre dans les trois secteurs d'activité.

Dans l'industrie, la progression est relativement soutenue et même meilleure qu'anticipé, tirée comme souvent par l'aéronautique, mais également par la chimie et les biens d'équipement. Quelques secteurs sont toutefois en recul, notamment l'automobile, «où il y a eu des fermetures d'usines au cours du mois d'octobre, dans un contexte moins favorable», notamment en raison de la concurrence chinoise, a précisé Olivier Garnier, économiste en chef à la Banque de France, lors d'un point presse en ligne. Cette tendance devrait toutefois être corrigée en novembre, a-t-il précisé. A noter également le recul de l'industrie agroalimentaire, notamment la viande, en raison d'une épidémie de dermatose nodulaire contagieuse (DNC) avec plusieurs élevages touchés en France depuis l'apparition de la maladie en juin,

notamment dans les Pyrénées-Orientales. Dans les services, l'activité de la restauration et des services aux entreprises s'est révélée soutenue, et le bâtiment a bénéficié d'un rebond de l'activité en octobre. Dans l'industrie, les «carnets de commandes qui ont touché leur point bas début 2025, restent jugés dégarnis, mais plus aussi bas» qu'au début de l'année, note Olivier Garnier. L'indicateur d'incertitude établi à partir des réponses des entreprises reste élevé, notamment en raison du contexte politique et de l'incertitude qui entoure l'adoption d'un budget. Concernant les conséquences des augmentations des nouveaux droits de douane américains, les difficultés d'approvisionnement restent modérées.

UN INVESTISSEMENT DE 10 MILLIARDS DE DOLLARS

Microsoft va construire un méga centre de données au Portugal

Microsoft va s'implanter durablement au Portugal et annonce un investissement de 10 milliards de dollars pour la construction d'un centre de données et le développement de ses infrastructures IA. C'est un investissement massif. Microsoft a annoncé mardi son intention d'investir 10 milliards de dollars à partir du début de l'année prochaine dans un méga centre de données au Portugal pour développer ses infrastructures dédiées à l'Intelligence artificielle (IA). En partenariat avec l'entreprise britannique Nscale, spécialisée dans les centres de données destinés à l'IA, et Start Campus, qui a lancé la construction d'un important centre de données près du port de Sines, dans le sud du Portugal, Microsoft compte y installer 12.600 puces de dernière génération de Nvidia. "Il s'agit d'un des plus importants investissements en capacité de calcul d'IA en Europe", a indiqué Microsoft dans un communiqué. "Le Portugal a émergé comme un pays très important et attractif en Europe pour la construction de ce type de centre de données et ce type d'investissement", a précisé le président de Microsoft, Brad Smith, dans un entretien au quotidien économique portugais Jornal de Negocios.

ALLEMAGNE

Recul de l'inflation à 2,3% sur un an confirmé en octobre

L'inflation en Allemagne a bien ralenti en octobre, à 2,3% sur un an, après 2,4% en septembre, selon les chiffres définitifs publiés mercredi par l'Office fédéral des statistiques Destatis. «Après deux hausses consécutives, le taux d'inflation a de nouveau légèrement reculé», a commenté la présidente de Destatis, Ruth Brand, en soulignant le rôle toujours déterminant des prix des services, en hausse de 3,5% sur un an. Ce léger reflux de la hausse des prix confirme la tendance à la désinflation progressive observée en Allemagne depuis le pic de 2022 après la guerre d'invasion russe en Ukraine, dans un contexte de ralentissement économique général. Les prix de l'énergie ont diminué de 0,9% par rapport à octobre 2024, le recul s'étant accentué par rapport à septembre (-0,7%). Les ménages ont notamment bénéficié de tarifs plus bas pour le fioul domestique, l'électricité et le chauffage urbain, tandis que le gaz s'est légèrement renchéri. Les produits alimentaires ont connu une hausse modérée de 1,3% sur un an, leur plus faible progression depuis janvier. L'inflation sous-jacente, c'est-à-dire hors énergie et alimentation, est restée stable à 2,8%, illustrant une pression persistante sur les autres biens et services. En octobre, l'inflation dans la zone euro a légèrement reculé à 2,1% sur un an, contre 2,2% en septembre, se rapprochant de l'objectif de la BCE, selon des données encore provisoires d'Eurostat.

SELON UNE ÉTUDE

L'IA bute sur un art très humain

Les modèles d'IA souffrent-ils d'un trop-plein de bienveillance ? Selon ces chercheurs, oui, et c'est justement ce qui trahit leur nature, puisqu'ils s'expriment comme des versions aseptisées de nous-mêmes, incapables de hausser le ton ou de verser dans la provocation. Une perfection linguistique qui, à force d'être impeccable, finit par sonner faux.

La politesse extrême des modèles d'IA est un sujet que nous avons déjà abordé dans cet article, mais que nous allons un peu creuser, car il mérite qu'on s'y attarde. Cette perfection de ton, qu'on pourrait confondre, à tort, avec de l'intelligence émotionnelle, est en réalité un symptôme d'alignement exacerbé. Des machines si bien dressées à être polies et consensuelles qu'elles en deviennent mortellement prévisibles et ennuyantes. On pourrait presque parler de « Vallée de l'étrange de l'IA » : la machine parle « presque » comme nous, et c'est ce « presque » qui finit par être dérangeant.

Cette thématique, Nicolò Pagan et ses collègues de l'Université de Zurich ont voulu l'aborder sous l'angle de l'expérimentation quantitative, en soumettant les IA à un test de Turing un peu spécial pour mesurer à quel point elles peuvent encore se faire passer pour humaines. Leur étude a été partagée le 6 novembre sur la plateforme arXiv, et pour la première fois, des chercheurs y font la démonstration qu'aucun LLM, même les plus modernes, ne parvient à dissimuler sa véritable nature.

Le test de Turing version 2025 : qui parle, l'humain ou son double numérique trop gentil ?

Depuis le test de Turing originel, l'évaluation de « l'humanité » d'une machine repose sur cette idée : si un humain ne peut pas dire s'il parle à une machine ou à un autre humain, alors l'IA a gagné. Néanmoins, ce test reste profondément subjectif : chacun juge selon des variables, bien trop sensibles (intuition, sensibilité au ton, humeur du jour, biais de contexte ou de confirmation, attitudes culturelles, etc.). Pour dépasser ces jugements superficiels, Pagan et son équipe ont conçu ce qu'ils ont appelé un « test de Turing



computationnel », une sorte de version modernisée du célèbre test imaginé par Alan Turing en 1950. Au lieu de se fier à l'intuition ou au ressenti des volontaires, les chercheurs ont cherché à objectiver la perception du naturel et à s'en remettre à la froideur des chiffres. Chaque réponse générée par les modèles d'IA (confrontée à une version humaine de référence) a été passée au crible de plusieurs modèles statistiques capables d'en mesurer le ton, la structure, les émotions exprimées et la cohérence du propos. L'objectif était de déterminer à quel point une IA peut réellement se fondre dans le flot conversationnel humain, non pas selon notre intuition, mais selon des critères mesurables.

Ces critères sont au nombre de trois. La détectabilité (la capacité d'un algorithme à repérer du texte généré par IA), la fidélité sémantique (le degré de ressemblance de sens entre texte humain et texte IA) et l'analyse linguistique interprétable, trahissant les caractéristiques stylistiques propres au LLM.

Neuf grands modèles open source ont été mis sur la sellette, dont Llama 3, Mistral 7B, Gemma 7B et leurs variantes Instruct. Chacun devait répondre à des discussions issues de X (Twitter), Bluesky et Reddit, trois plateformes choisies pour la diversité de leurs styles conversationnels. Sur X, la concision, la toxicité des échanges et l'ironie dominant ; sur Bluesky, c'est l'inverse : la civilité prime ; et sur Reddit, c'est plutôt la densité et la confrontation d'idées qui règnent. Cette différence de tons a permis de tester la plasticité stylistique des modèles, c'est-à-dire leur capacité à adopter le « registre affectif » propre à chaque communauté, un critère essentiel pour évaluer la vraisemblance humaine. Les chercheurs ont testé plusieurs méthodes pour tenter d'humaniser les modèles (ton, manière de répondre, style d'expression, simulation de profil émotionnel, etc.), mais même avec ce « coaching », ils ont échoué. Entre 70 et 80 % des textes générés artificiellement restaient détectables. Même s'ils ne font pas de fautes, ils sont

incapables de reproduire la variabilité émotionnelle du langage humain et maintiennent une neutralité affective, quelles que soient les conditions. Un ton bien trop harmonieux et une certaine répétition dans les termes utilisés, qui produisent une prosodie du langage dénuée d'aspérités. Tout ce qui fait le sel de notre langage ; sarcasme, maladroresses, contradictions, hésitations ou humour mal placé ; disparaît dans une prose d'une justesse clinique et sans aucune dissonance.

L'émotion, dernier bastion de l'humanité ?

Pourquoi ces modèles, pourtant capables de rédiger sans faute et de manier la logique avec une rigueur surhumaine, échouent-ils toujours à paraître humains ? Ils faillissent en réalité sur un terrain qu'ils n'arrivent pas encore à occuper avec suffisamment de crédibilité : celui de l'imperfection expressive, et donc de l'émotion au sens premier du terme.

Le mot « émotion » vient du latin *emovere*, formé de *ex* (« hors de ») et *movere* (« mouvoir ») : littéralement, « ce qui met en mouvement », une secousse qui fait sortir quelque chose de nous. Un mouvement intérieur qu'aucune machine ne parvient à simuler, car ils génèrent seulement des corrélations et n'ont aucune expérience vécue. L'un des aspects très intéressants sur lequel s'est penchée cette équipe de recherche lors de cette étude est la toxicité, ou le trolling. Les modèles d'IA testés pour l'occasion évitent soigneusement d'en faire preuve, pour rester alignés. Si certains modèles grand public comme Grok peuvent parfois s'autoriser un ton un peu plus caustique, la plupart demeurent prisonniers d'un cadre moral si rigide qu'il les rend immédiatement identifiables.

Folie IA : l'avertissement que personne n'a envie d'entendre

Le marché de l'intelligence artificielle pourrait aujourd'hui être une bulle spéculative. C'est en tout cas l'opinion d'un des noms les plus célèbres de la finance. Avec les chiffres fous que l'on voit constamment être annoncés du côté du secteur de l'intelligence artificielle, il y a de quoi se demander si l'on ne fait pas face à une nouvelle bulle spéculative. C'est l'opinion d'un Cory Doctorow, auteur de science-fiction et critique technologique. Mais un nom bien plus important s'est ajouté à la cohorte des esprits sceptiques, un nom qui pourrait faire mal.

Michael Burry, le prophète de la crise de 2008, parie sur un éclatement de la bulle IA

La crise des subprimes en 2008 avait pris de court l'immense majorité des analystes. Seules quelques rares têtes avaient réussi à apercevoir le problème, dont la plus connue est celle de Michael Burry, immortalisé par Christian Bale dans le film *The Big Short*. Et la Cassandra des marchés financiers a récidivé, en

prévoyant cette fois un éclatement de la bulle IA. Gestionnaire du fonds Scion Asset Management, il a ainsi placé des « put option » sur deux des entreprises les plus emblématiques du secteur, Palantir et NVIDIA, d'une valeur respective de 187,6 et 912 millions de dollars. Pour rappel, dans le monde de la finance, une put option est un instrument qui permet de jouer contre une entreprise dont on estime qu'elle est survalorisée, ce qui devrait entraîner une chute de son cours.

Des sommes folles en jeu, qui ne rassurent pas

Michael Burry parie ainsi très clairement contre ce qu'il voit comme une bulle spéculative prête à exploser. L'annonce de ce pari, communiquée par le Financial Times, arrive à un moment où les investisseurs commencent à être nerveux sur le fait que la hausse des cours puisse encore continuer longtemps ou pas. Il faut dire que les chiffres du secteur de l'IA sont tout simplement fous.



OpenAI a ainsi à lui seul a passé des contrats d'une valeur phénoménale avec Amazon (38 milliards de dollars), NVIDIA (100 milliards de dol-

lars) ou bien Oracle (300 milliards de dollars), qui ont de quoi étourdir. On peut aussi jeter un œil à la valorisation de NVIDIA, à l'heure actuelle de

4 840 milliards de dollars, ce qui est tout bonnement supérieur au PIB de l'Allemagne. De quoi finir par en interroger certains ?

Ces phares intelligents changent notre rapport à la nuit et à la sécurité

Valeo, fournisseur et acteur majeur dans l'éclairage automobile, déploie une technologie de phares Matrix-LED intégrant une nouvelle technologie d'intelligence artificielle capable d'adapter la lumière en temps réel. Selon le fabricant, l'économie serait de 22% tout en améliorant la sécurité. Cette avancée, déjà testée et validée, commence à équiper de plus en plus de modèles.

La lumière a toujours été une compagne de route essentielle voir vitale. Aujourd'hui, elle s'intègre dans une nouvelle forme de dialogue entre l'homme et la machine. Valeo, fournisseur français et équipementier pousse cette idée en concevant de nouveaux phares Matrix LED capables de modifier avec une finesse millimétrique leur éclairage, en fonction de l'environnement, de la vitesse, et de la présence d'autres usagers. Cette technologie, fruit d'une élaboration mêlant optique, électronique et intelligence artificielle, permet un réglage quasi instantané des zones d'éclairage. Ainsi, les LEDs qui éclairent la route s'activent au bon moment, tandis que celles qui pourraient éblouir sont éteintes ou tamisées. Le bénéfice est double : une visibilité optimale pour le conducteur et un confort accru pour tous les usagers, sans lumières aveuglantes.

Des phares Matrix LED dopés à l'intelligence artificielle : comment ça marche ?

Les phares Matrix LED, déjà connus pour leur capacité à segmenter le faisceau lumineux en multiples zones indépendantes, évoluent aujourd'hui grâce à l'intégration d'une intelligence artificielle capable de piloter ces segments avec une finesse et une rapidité inédites. Chaque phare est composé de milliers de petites diodes électroluminescentes, regroupées en modules.

Grâce à des capteurs placés sur le véhicule, dont des caméras qui analysent en temps réel la scène devant la voiture, l'IA reçoit un flot d'informations précises sur l'état de la route, la lumière ambiante, la vitesse du véhicule, les véhicules venant en sens inverse, les piétons et même les panneaux de signalisation.

L'intelligence artificielle traite ces données dans des millisecondes et décide exactement quelles diodes doivent s'allumer ou s'éteindre.

Contrairement aux phares Matrix traditionnels qui fonctionnaient sur des règles prédéfinies et parfois rigides, l'IA permet désormais une réponse adaptative et



contextuelle, s'ajustant continuellement à la situation. Cela signifie qu'un faisceau dans une portion de la route peut être ta-

misé ou obscurci pour ne pas éblouir les autres usagers, tandis que d'autres zones, moins sensibles, auront un éclairage plein

et performant. Testé dans des environnements variés, comme des tunnels ou des routes faiblement éclairées, le système a démontré sa capacité à compenser les contrastes lumineux pour offrir une visibilité constante, même en cas de changements rapides d'éclairage public ou naturel.

Dialogue lumière et environnement

Par ailleurs, l'IA permet d'ajouter des fonctionnalités inédites. Une autre évolution notable est la miniaturisation des composants. Les modules LED ont été réduits à une dizaine de millimètres d'épaisseur, ce qui dégage de l'espace pour intégrer d'autres fonctions et améliorer l'intégration dans le design global du véhicule.

Cette finesse laisse aussi la possibilité de projeter sur la chaussée des symboles lumineux servant d'alerte aux piétons ou cyclistes, ou encore d'afficher des indications de guidage, réduisant ainsi le mouvement des yeux vers le tableau de bord. Cette évolution est aussi synonyme d'économies d'énergie substantielles. Grâce à l'extinction sélective des zones non nécessaires et à une modulation tempérée de l'intensité, la consommation des phares peut être réduite.

En effet, sur le plan énergétique, les gains sont notables selon Valeo : en réduisant la consommation électrique des phares jusqu'à 22%, l'équipementier estime que si cette technologie était installée sur deux millions de véhicules, l'économie d'énergie pourrait atteindre 5,2 gigawattheures annuellement, soit la quantité d'énergie qui équivaut à plusieurs milliers de foyers. D'ici fin 2025, Valeo prévoit que 30% des voitures neuves en Europe seront équipées de phares Matrix-LED. Parmi elles, 17% pourront afficher des symboles projetés sur le sol, tandis que 12% bénéficieront d'un éclairage haute définition via 20 000 pixels pilotés de façon ultra-précise. Valeo déploie actuellement sa technologie auprès de Volkswagen, BMW, Audi, Mercedes, Volvo, Lynk & Co et Xpeng entre autres.

Alexa+ arrive chez BMW : l'IA conversationnelle s'installe dans l'habitacle

BMW va prochainement intégrer Alexa+, la nouvelle génération de l'assistant vocal d'Amazon, dans ses véhicules. Cette mise à jour promet une interaction plus fluide et naturelle avec la voiture, grâce à l'intelligence artificielle d'Alexa+. Sans bouleverser radicalement l'expérience à bord, cette évolution marque un progrès notable dans la personnalisation et l'efficacité des commandes vocales, notamment grâce à une mémoire conversationnelle et un contexte personnalisés. BMW sera le premier constructeur automobile à intégrer Alexa+, la nouvelle génération d'assistant vocal signée Amazon, basée sur plus de 70 modèles d'IA conversationnelle. Le but est de rendre l'infodivertissement plus intelligent, plus contextuel, et plus pertinent que jamais. Que réserve concrètement cette évolution numérique ?

Le groupe BMW, déjà lauréat du Tech Award 2025 Auto Motor Sport pour son assistant vocal embarqué, monte d'un cran : il devient le premier constructeur à exploiter Alexa+, la nouvelle génération d'assistant conversationnel d'Amazon. Annoncée début 2025 et alimentée par la puissance du cloud AWS, Alexa+ repose sur plus de 70 modèles de langage (LLMs) et la plateforme Amazon Bedrock, laquelle est censée porter les capacités de compréhension et de dialogue à un niveau plus puissant et plus pertinent. BMW n'est pas novice sur le sujet. Depuis plusieurs années, le BMW Intelligent Personal Assistant s'appuie déjà sur Alexa Custom Assistant : la collaboration avec Amazon remonte loin, du côté des fondamentaux logiciels comme de l'hébergement sur Amazon Web Services, avec notamment Amazon Music et Prime Video. Mais Alexa+ devrait permettre un

saut qualitatif. Désormais, il n'est plus nécessaire de respecter des mots-clés rigides : les interactions vocales deviennent plus naturelles, plus contextuelles, plus personnalisées — aussi bien pour la navigation, le multimédia, la gestion de la climatisation, ou le diagnostic véhicule.

Dialoguer plus naturellement avec sa voiture, la nouvelle tendance

Concrètement, cette nouvelle IA qui sera intégrée aux BMW avec OS9 et la future série de modèles Neue Klasse, devrait rendre la conversation plus personnelle et fluide. L'assistant peut accéder à toutes les fonctions de la voiture, aiguiller le conducteur vers une borne rapide avec restaurant à proximité, puis lancer une playlist sans jamais lever les mains du volant. Surtout, Alexa+ hérite de l'atout « multi-appareil » : toute

requête commencée à la maison pourra être poursuivie dans la voiture, un atout pour l'écosystème Amazon qui se distingue ici de son concurrent Gemini de Google. La gestion intelligente du dialogue permettra aussi, à terme, des conversations multi-étapes avec de la mémorisation de contextes personnalisés. L'autre point devrait concerner aussi le « manuel du conducteur » : fini les épais livrets techniques, l'assistant doit pouvoir répondre instantanément à toute question, du paramétrage du régulateur de vitesse à la recherche du niveau d'huile ou à la complexité du paramétrage du GPS. Tout cela vous rappelle quelque chose ? Mercedes il y a peu annonçait en effet exactement la même chose avec l'intégration de Gemini, l'IA de Google. Notez aussi que Volvo et Renault ont opté pour une intégra-

tion complète de l'écosystème Google, ce qui inclura l'assistant vocal de Google. Cette approche est censée assurer une fluidité entre les différentes applications Google comme Maps, Assistant, et les services tiers, avec une base directement liée à l'infrastructure et aux mises à jour de Google. Cependant, de son côté, BMW utilise Android Open Source Project (AOSP) comme base logiciel, mais choisit de ne pas intégrer l'assistant Google Gemini. Cela s'explique par le désir de BMW de garder une indépendance technologique, notamment dans la navigation et la personnalisation logicielle. BMW souhaite développer sa propre solution de navigation propriétaire, ce qui lui permettrait de mieux contrôler l'intégration, la confidentialité des données, et surtout de différencier son offre dans un marché très concurrentiel.

Mots fléchés

VOITURES DU TOUR POSITION EN CÔTE		VERTÈBRE MINABLE		COUPLE SALAI		PLANÈTE POT À SUCRE		COURSE AU FINISH		RAYON DE SOLEIL BRASSE DE L'AIR		PRATIQUE OCCULTE PUBLIE
								ENTRE PARIS ET ROUBAIX FLEUVE				
RUISSEAU VOITURE DE QUEUE			ROUGE CRAMOISI OBLIGA- TION							NOTE COUR INTÉRIEURE		
					PENSERAIT PRONOM INDÉFINI							
VAINQUEUR DU TOUR		NOMBRE DE POINTS PROCHE PARENT						DISTINCTE SOLITAIRES				
							CONJON- TION ÉPICÉS			MÉTRO MONNAIES ROUMAINES		
SAINT PHILIPPE SONGE					RÉACTEUR NUCLÉAIRE DÉESSE MÈRE			LITHIUM GONFLÉ À BLOC SUR LE TOUR				BOURRUS
				BONS EN MONTAGNE RESTITUÉE								
MAILLOT DE LEADER	IRLANDE VAINQUEUR DU TOUR				LA PLUS PETITE QUANTITÉ							
					BRINGUE RAFALE					TRANS- PORTS PUBLICS	PARTICULE ÉLÉMENT D'UN VÉLO	
INSTAN- TANÉS		EXPLOSIF SE TRANS- FORMA			SANS PARTI PRIS LIBERTAIRE							OBSTINÉS
									MAILLOT SUR LE GIRO GRUGÉ			
APPRIS UN JOUR DE COURSE			RÉCIPIENT LIEU PUBLIC					BOISSON HOMME DE MAIN				INCAPABLE
					PRENNENT EN CHARGE ORGANE							
TRICHERIE SUR LE TOUR		OISEAU BICOLORE		MÉTAL JEU DE PIONS			VAINQUEUR DU TOUR	APRÈS LUI, LE DÉLUGE		EUROPE ABRÉGÉE DISTANCE SPATIALE		
						POSSESSIF						
PROVEN- ÇAL VIEILLE							PRINCIÈRE					
				NETTOYÉES							SUR LES DIPLOMÉS	

PÉTROLE

Le Brent à 64,53 dollars

Les prix du pétrole se repliaient mercredi, avant la publication du rapport mensuel de l'Opep, et après le maintien par l'Agence internationale de l'énergie (AIE) des craintes d'un sur approvisionnement du marché. En cours d'échanges, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en janvier, perdait 0,97% à 64,53 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en décembre, lâchait 1,02% à 60,42 dollars.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Jeudi 13 novembre 2025 <http://www.lesenjeuxeco.dz>



Chronique Eco

d'Anouar El Andaloussi

Qui aurait imaginé qu'un jour le temple du libéralisme et du compter sur soi devient d'abord le plus protectionniste par des niveaux de droits de douanes ahurissants pour certains produits et surtout le pays où le populisme devient une idéologie massive. Donald Trump semble prêt à donner un chèque pour tous les américains ou presque. Voilà un RSA à la française.

« Un dividende d'au moins 2.000 dollars par personne (n'incluant pas les gens à haut revenu) sera payé à chacun », a-t-il annoncé ce weekend, sur Truth Social. C'est la seule réponse qu'il a trouvée pour la défaite de son parti et surtout la sienne dans les élections du maire de New York. Une réponse comme l'aurait donnée tout autocrate d'un pays du Sud disposant d'une rente. Et voilà que Trump arrose les américains avec l'argent des droits de douanes, autrement dit, il s'est créé une « rente » et c'en est une si l'on considère que le marché américain est la destination de plusieurs milliers de Milliards de \$ venant de tous les continents. Beaucoup d'économies, du Nord comme du Sud étoufferaient sans le marché américain. Les recettes douanières dépassent 30 Mds de \$ par mois, contre 9 Mds avant la mise en place du nouveau dispositif de protection. Avec ce chèque aux américains, le président tente de régler deux problèmes, l'un économique, celui de compenser l'augmentation

des prix induite par les nouveaux droits de douanes (inflation autour de 5%, niveau jamais atteint depuis très longtemps), et l'autre politique, celui de séduire les américains suite à l'échec de NY et à les préparer aux prochaines élections à mi-mandat. Et voilà la boucle est bouclée avec la déclaration de l'Autocrate de Washington : « Les gens qui s'opposent aux tarifs (douaniers) sont fous ! Nous sommes maintenant le pays le plus riche, le plus respecté du monde, avec quasiment pas d'inflation et une valorisation boursière record. L'épargne retraite est au plus haut. Nous encaissons des milliers de milliards de dollars, et nous commencerons bientôt à rembourser notre énorme dette de 37.000 milliards ». Dans ce contexte féérique de l'Amérique, donner un chèque de 2000 \$ à chaque américain représente une somme énorme, mais rien ne vaut la popularité d'un président. Quand le populisme pénètre l'Amérique, pays de la rationalité et du pragmatisme, rien n'estonne dans les autres contrées. A l'autre bout de l'atlantique, un autre pays, longtemps considéré comme le pays de l'Etat-providence, de la redistribution des ressources, de la solidarité et des services publics pour tous, la France, plonge dans une crise jumelle (politique et économique) sans précédent. Au contraire de Trump qui remet un chèque, la France négocie son budget autour de suppressions d'aides aux

plus démunis et aux étudiants étrangers. Pour ces derniers le montant est dérisoire, moins de 200 Millions d'Euros. La France a moins du 10ème de la dette américaine, cependant, l'économie américaine est plus dynamique et moins vulnérable. « La charge des intérêts de la dette publique française augmente rapidement, atteignant 65 milliards d'euros cette année et 74 milliards prévus en 2026. Cette hausse pèse lourdement sur le budget de l'Etat, dépassant bientôt les dépenses pour la Défense et approchant celles de l'Education nationale. » (Les Echos du 06 nov. 2025). La crise a démasqué toutes les failles du capitalisme, qu'il soit ultra libéral ou social. Les réponses à la crise semblent converger vers un protectionnisme et une fermeture des frontières aux marchandises venant d'ailleurs ; la cible est connue : la Chine. En attendant, « les exportations chinoises vers l'Europe représentent 16 % du total parti de Chine, contre 10 % vers les Etats-Unis. C'était l'inverse il y a quelques années. Il y a donc redirection. Beaucoup disent maintenant qu'il faut fermer temporairement l'Europe, pour la laisser se réarmer industriellement et logistiquement, sinon le tsunami détruira toutes ses PME industrielles de la Pologne à la Bretagne ». La concertation et même la solidarité atlantique ou occidentale ou encore Nord global

fonctionnent bien. Ce n'est pas le cas pour le Sud Global. Il est encore représenté par une poignée de pays émergents, à leur tête la Chine qui fait cavalier seul pour le moment. La Russie déconnectée des CVM. L'Inde et le Brésil orientent leur commerce extérieur vers la Chine par défaut (protectionnisme américain) et non par choix stratégiques. L'Inde se cherche pour le moment, un pied dirigé vers les USA et un autre vers la Chine L'Afrique du Sud n'a pas la taille critique pour influencer le mouvement du commerce mondial. La Chine est aussi un vrai obstacle à la compétitivité des entreprises du Sud : les prix et la qualité des biens industriels et technologiques chinois sont imbattables. La domination chinoise n'est pas seulement sur les marchés internationaux mais aussi sur les marchés domestiques des pays du Sud. L'Europe est très proche de tomber sous un double protectorat, américain pour le digital et chinois sur l'industrie. Le monde bouge, les Etats sont bousculés, les peuples sont inquiets. Le monde économique de demain ne sera pas celui d'aujourd'hui : les nouveaux temps seront plus difficiles pour tout le monde. Il y a des Etats qui cherchent à travers des stratégies de faire des anticipations sur les enjeux futurs alors que d'autres persistent à considérer que les anticipations sur l'avenir ne sont que des spéculations hors sol. Qui aura raison ? Qui vivra verra.

Publicité

MOTOREST
matériel agricole

5 ÈME ÉDITION

ÉVÈNEMENT

LA MÉCANISATION ET L'INTÉGRATION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DANS LES CULTURES STRATÉGIQUES AU SUD

À l'occasion de la 5^e édition de notre rencontre annuelle.

Nous vous invitons à participer à une rencontre avec des experts du domaine agricole.

DU 27 AU 29 NOVEMBRE 2025
ADRAR - ALGÉRIE

SOYEZ AU RENDEZ VOUS !

SUITE À LA DEMANDE DE SON HOMOLOGUE ALLEMAND

Tebboune décide d'accorder une grâce à Boualem Sansal

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a décidé de répondre favorablement à la demande du président de la République fédérale d'Allemagne, M. Frank-Walter Steinmeier, concernant l'octroi d'une grâce en faveur de Boualem Sansal, a indiqué mercredi un communiqué de la Présidence de la République. "Le président de la République,

M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, en date du 10 novembre 2025, une demande de M. Frank-Walter Steinmeier, président de la République fédérale d'Allemagne, pays ami, concernant l'octroi d'une grâce en faveur de Boualem Sansal. Monsieur le président de la République a réagi à cette demande, qui a retenu son attention en raison de sa nature et de ses motifs hu-

manitaires. En application de l'article 91, alinéa 8, de la Constitution, et après consultation conformément à la loi, le président de la République a décidé de répondre favorablement à la demande de l'ami, le président de la République fédérale d'Allemagne, et c'est l'Etat allemand qui prendra en charge le transfert et les soins du concerné", lit-on dans le communiqué.

COP30

Les villes au cœur du programme climatique du Sommet

Le président de la 30ème Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), André Corrêa do Lago, a réaffirmé mardi dans la ville brésilienne, Belém, la nécessité de placer les villes au cœur des négociations climatiques, en insistant particulièrement sur les efforts d'adaptation. A l'issue de la réunion ministérielle sur l'urbanisation et le changement climatique, tenue à l'occasion du Sommet de la COP30 sur le changement climatique, M. Corrêa do Lago a souligné l'importance de l'adapta-

tion et de la gouvernance à plusieurs niveaux. A cette occasion, un rapport sur l'inclusion des villes dans les nouvelles contributions déterminées au niveau national (CDN) a également été publié. Au cours de la réunion, une étude d'ONU-Habitat a été présentée, soulignant l'intégration accrue des collectivités locales dans les dernières CDN. Selon le président de la COP30, la lutte contre les impacts de la crise climatique exige une action coordonnée à tous les niveaux de gouvernement.